

RAMATUELLE

REVUE MUNICIPALE 2022



ÉDITO



Nouveauté, changement et innovation sont les maîtres mots de cette année 2022 à Ramatuelle. Fruits d'un travail patient, d'études et de consultations, dans le respect d'un principe constant : veiller à la qualité de vie.

Transition écologique et énergétique, alimentation, mobilité, redynamisation du village : notre vie quotidienne évolue et le changement de nos habitudes nous mobilise pour aller de l'avant. Le maraîchage communal approvisionne désormais la cuisine municipale et nourrit les enfants de la crèche, de l'école et de l'accueil de loisirs.

L'agence postale communale a ouvert ses portes et maintient un service public de proximité au cœur du village.

Le projet de redynamisation du village a évolué et la consultation publique amorcée en 2020 s'est poursuivie avec les réunions publiques et les ateliers rendus enfin possibles après

deux années sous la pression du Covid-19. La poursuite de notre politique foncière renforce cette démarche et l'acquisition de l'ancien hôtel Bellevue et de son jardin dote la commune d'un outil de développement important.

À Pampelonne, les aménagements et les équipements publics se sont intégrés pour toujours mieux accueillir et protéger ce site naturel remarquable.

L'automatisation des parkings a permis de moduler les tarifs et de proposer aux Ramatuelloises et aux Ramatuellois un tarif résidentiel. À l'Escalet, la réorganisation de la circulation et du stationnement contribue à l'apaisement du quartier pour les riverains comme pour les visiteurs. Et pour aller aux plages, la navette estivale gratuite offre une alternative, très appréciée, à la voiture.

L'ensemble de ces services sont aujourd'hui opérationnels grâce à mon équipe municipale qui s'engage, se rend sur le terrain et écoute la population pour proposer les meilleures solutions.

Ces pages en témoignent : Ramatuelle, territoire préservé et protégé, sait s'adapter et anticiper les enjeux qui s'imposent à nous. En changeant nos habitudes, en innovant, ensemble, nous faisons de Ramatuelle ce village ouvert et accueillant où nous aimons nous retrouver.

Bonne lecture !

Le Maire, Roland BRUNO





SOMMAIRE

Mer et littoral

- . Le schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne p. 8 à 13
- . Plage en transition p. 14 et 15
- . Gestion du stationnement et des mobilités p. 16 et 17
- . Concession du service public balnéaire p. 18 et 19

Hélicoptères

- . Une révision nationale de la réglementation p. 20 et 21
- . L'action citoyenne

Transition écologique et énergétique

- . Plan local d'urbanisme p. 24 et 25
- . Le projet alimentaire p. 26 à 28
- . Économiser les énergies et des ressources p. 29

Agriculture et forêt

- . La cave coopérative p. 32
- . Les vignobles de Ramatuelle p. 33
- . Le Domaine Rinaudo p. 34
- . La filière bois énergie p. 35
- . Prévention du risque incendie

Redynamisation

- . Vivre mieux au village toute l'année ! p. 36 à 41

Économie

- . Tourisme p. 44
- . L'agence postale communale p. 45
- . Entrepreneurs dynamiques p. 46 à 48
- . Covid-19, la fin des contraintes p. 49

Réalisations

- . Réalisations travaux p. 52 à 54
- . Budget 2022 p. 55 à 57

Enfance-Jeunesse

- . Le conseil municipal des enfants p. 60 et 61
- . L'école Gérard-Philippe p. 62 à 65
- . Le pôle Enfance-Jeunesse, l'accueil de loisirs p. 66 à 69
- . La crèche L'Île bleue p. 70 et 71

Culture

- . Initiatives culturelles p. 74 et 75
- . Les expositions p. 76 et 77
- . Les animations p. 78 à 81
- . Festival Reconnexion Ramatuelle p. 82 et 83
- . Les Nuits classiques p. 84 et 85
- . Le Festival de Ramatuelle p. 86 et 87
- . Festival Jazz à Ramatuelle p. 88 et 89

Solidarité et associations

- . Patrimoine, le moulin de Paillas fête ses 20 ans p. 92 à 95
- . La vie des associations p. 96 à 99
- . Le Centre communal d'action sociale p. 100 et 101

Sport

- . Le Football Club de Ramatuelle p. 104
- . Tennis & padel Ramatuelle p. 105
- . Athina Onassis Horse Show p. 106
- . Sur le podium p. 107

Devoir de mémoire

- . Les cérémonies commémoratives p. 110 et 111

Carnet

- . p. 112 et 113

Sécurité

- . p. 116 à 117

Intercommunalité

- . p. 120

Informations communales

- . p. 121

Sur l'agenda du maire

- . p. 122 et 123

Regards

- . Ramatuelle dans l'œil du photographe p. 124 et 125

Commune de Ramatuelle Revue municipale 2022

Directeur de la publication : Roland Bruno, maire de Ramatuelle

Délégué à la communication : Bruno Caietti

Conception et réalisation : Manon Aubier, chargée de communication

Sylvie Pascarel, création graphique

Photogravure, impression : Riccobono - Le Muy

Crédit photos : Manon Aubier, Jean-Louis Chaix, Cyril Bruneau, Sylvie Pascarel, Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez

Tous droits réservés. Reproduction interdite

Dépôt légal troisième trimestre 2023





Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne

Réduire l'impact des aires de stationnement dans le paysage

Améliorer les conditions d'accès à la plage, réduire l'impact paysager des aires de stationnement, favoriser la découverte du milieu naturel et dynamiser la reconquête de la biodiversité: ces objectifs sont au cœur du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne.

Tout faire pour que la rencontre avec cette nature exceptionnelle soit de plus en plus, et longtemps, une source de détente, de bien-être et de régénération pour ses visiteurs. Dès le stationnement, les soucis de l'existence urbaine doivent pouvoir être oubliés, déposés pas à pas, grâce au plaisir de la marche vers un rivage de plus en plus sauvage.

La phase 4 : automne 2021-printemps 2022

Le parking du Gros-Vallat

Le parc de stationnement est le plus vaste de la plage de Pampelonne (443 places) et également le plus naturel dans son état primitif. L'idée, ici aussi, a été d'éloigner les voitures du rivage, et de les perdre de vue dans un paysage de plus en plus végétalisé. Avec, aux abords de la plage, un espace réservé aux piétons et aux vélos, espace tranquille et sûr pour les familles. Cette intention s'est traduite par tout un ensemble d'interventions sur le site.

Constitution d'un paysage d'arrière-dune par mouvements de sols et de plantations

- La texture du sol stabilisée par des procédés neutres de drainage et «cloutage» à l'aide de ballast de pierres de gros calibre.
- Maintien des pins existants par adaptation du tracé des allées.
- Dispersion de 162 ombrières sur le parking pour l'intégration de ces éléments de confort.
- Création de noues plantées qui favorisent l'infiltration des eaux de pluie; merlons qui contribuent également à masquer les véhicules et libérer la vue vers le rivage; range-vélos, (55) disposés au plus proche des accès à la plage et sécurisés.

- Aménagement de cheminements pour piétons sécurisés, organisés en dehors des voies de circulation

Un effort particulier a été porté sur les plantations d'arbres et d'arbustes d'espèces variées et adaptées à cet environnement soumis aux éléments : sel, tempêtes d'hiver et soleil

- 185 arbres de plus de 2 mètres de hauteur : tamaris, chênes verts et chênes blancs, pins parasols et pins d'Alep.
- 11 065 arbustes : arbusier, ciste, oyat, dorycnium, immortelle, myrte, filaire, pistachier lentisque, germandrée, gattilier et petits plants de chênes et de tamaris.

L'«arrêt minute» : un point de rencontre

Situé à proximité immédiate des accès à la plage et en dehors du parking, l'arrêt minute permet la dépose de passagers avant de garer le véhicule. Ombragé, équipé d'un point d'eau et de bancs, il est également un point de rencontre qui permet d'attendre confortablement.

L'accueil des motos

Trois nouvelles aires de stationnement gratuit.



Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne

La phase 5 : automne 2022-printemps 2023

Le parking Tamaris

Déjà équipé en sanitaires et en accès automatisé, le parc de stationnement de Tamaris a été requalifié sur le modèle des précédents. Le sol naturel stabilisé par cloutage et le tracé en lignes courbes des noues plantées organisent un nouveau paysage plus apaisant à l'abord de la plage.

L'aire de camping-cars : végétaliser et réorganiser le stationnement

Ce parc de stationnement propose une aire de passage pour camping-cars et un parking pour voitures desservant le secteur Bonne-Terrasse. Pour la saison 2023, les deux parkings auront chacun leur propre entrée pour proposer un accès automatisé sur l'aire de passage et le paiement par horodateurs sur le parking voitures. L'amélioration portera pour la saison 2023 sur le seul traitement des entrées.

Améliorer la desserte du site

Balisateur lumineux du parc de stationnement Tahiti respectueux du ciel nocturne

Des équipements solaires balisent les accès aux places de stationnement orientés de façon à ne pas générer de pollution lumineuse et de moindre impact pour la faune.

Ce balisage sera reproduit sur le parking Gros-Vallat.

Des équipements publics intégrés au paysage

À l'issue d'un appel d'offres, l'architecte Anthony Ugo a conçu une gamme d'équipements publics intégrés au paysage en privilégiant les matériaux biosourcés et le bois pour les structures. Sanitaires, guérites d'entrée et postes de secours sont traités en harmonie avec le site. Pour la saison 2023, le poste de secours du Gros-Vallat sera le premier installé, suivi de celui du secteur Tamaris. Le poste principal de Patch sera déconstruit et remplacé lors d'une phase suivante de l'opération.

Des sanitaires publics disponibles toute l'année

Secteurs Tamaris, Patch et Gros-Vallat, les sanitaires équipés de douches ont été installés sur les parkings afin de rester ouverts toute l'année. Secteur Patch, le bloc sanitaire est complété d'un espace de « change bébé ».

Gestion de l'eau : le recul des douches sur les parkings permet une gestion plus raisonnable de leur utilisation et de préserver le milieu. En période de sécheresse et selon le niveau d'alerte, l'eau des douches peut être coupée.

Favoriser la découverte du site

La voie verte de Pampelonne, section Bonne-Terrasse/Gros-Vallat

Ce circuit pour piétons et vélos offre un itinéraire de promenade accessible et cette deuxième section vient compléter la portion réalisée entre l'Épi et Patch. Grâce à un pont franchissant le Gros-Vallat, la passerelle de 120 mètres sur pilotis relie également l'aire de camping-cars et préserve l'arrière-dune de piétinements en proposant un cheminement agréable et une vue privilégiée. Porte d'entrée Sud du site, ce point de départ est desservi par les navettes estivales et invite à la découverte du site.

La piste cyclable Ramatuelle-Saint-Tropez

En continuité de la voie verte de Pampelonne, les deux communes ont réalisé l'étude de faisabilité d'une piste cyclable sur la départementale D 93 depuis le rond-point de la Bouillabaisse à Saint-Tropez.

L'étude a été présentée par Roland Bruno et Sylvie Siri aux conseillers départementaux, Véronique Lenoir et Philippe Leonelli. La Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez, compétente en matière de mobilités, est associée à la démarche. Ce projet de territoire qui dépend du département permettrait de raccorder les voies cyclables existantes depuis Sainte-Maxime au site touristique majeur que constitue la presqu'île et répondrait à un besoin, tellement évident, d'itinéraires de déplacements doux et sécurisés dans un contexte de saturation du trafic.



Schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne

Dynamiser la reconquête de la biodiversité

Sauvegarder l'espace naturel, faire respecter le site, préserver les équilibres écologiques ainsi que les espèces végétales et animales qu'il abrite.



Une convention de partenariat avec le Conservatoire du littoral et un plan de gestion environnemental du site

Dans la logique du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne, la commune et ses partenaires poursuivent les efforts de protection et le suivi des effets du programme sur la faune et la flore.

Sécuriser le foncier

Le 8 septembre 2022, le conseil municipal approuvait la convention de partenariat pour l'intervention foncière du Conservatoire du littoral, organisme légitime et garant de la conservation des espaces naturels. Cette convention vise les acquisitions par voie amiable, préemption ou expropriation des réservoirs de biodiversité répertoriés dans le sud de l'arrière-plage de Pampelonne (dune grise et prés attenants). Cette maîtrise du foncier permettra de limiter les accès en période de sur-fréquentation, d'aménager des cheminements doux en lien avec la voie verte de Pampelonne et de soulager le site des pressions de toutes natures, y compris celle des compagnies d'hélicoptères. Cette convention participe de l'amélioration de la perception de ces espaces naturels par le public, par la prise de conscience de leur beauté et de leur fragilité et facilite le suivi scientifique de ces milieux.

Améliorer les connaissances et suivre l'évolution des effets du schéma d'aménagement de la plage

Le 15 novembre 2022, le conseil municipal approuvait, dans la continuité de la convention avec le Conservatoire du littoral, le projet de plan de gestion environnementale du site sur le domaine public maritime et communal pour la période 2023/2030. Sur la base d'une convention de partenariat entre la commune et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est un programme décliné en 23 actions qui permettra d'obtenir une connaissance actualisée et très précise des espèces animales et végétales présentes, de façon à assurer le suivi de leur évolution sous l'effet de la mise en œuvre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne. Les données recueillies enrichiront la connaissance scientifique et seront également rendues accessibles au public. Le plan de gestion comporte, notamment, l'identification des menaces, pressions et éventuelles dégradations ; l'évaluation

des enjeux du site ; la détermination des objectifs de gestion ; l'élaboration du programme d'actions et la rédaction des fiches actions en réponse à ces objectifs.

Pampelonne, dernier bastion pour des espèces présentant un risque de disparition

Malcolmie ramifiée (*Malcolmia ramosissima*)
Scrofulaire rameuse (*Scrophularia ramosissima*)



L'accompagnement du Conservatoire botanique national méditerranéen : anticiper pour protéger

Au secteur de l'Épi, la démarche de reconstitution du cordon dunaire a nécessité en 2022 le déplacement d'une ligne de ganivelles anciennes pour mise en cohérence avec le dispositif d'ensemble établi par le «duniste» expert. Le Conservatoire botanique national méditerranéen, missionné par la commune en 2021, a réalisé une prospection de terrain en amont des travaux de redressement, permettant d'identifier les espèces susceptibles d'être détruites au cours de l'opération, et de procéder à la récolte des graines, leur conservation et leur germination pour une réimplantation sur place. Un résultat qualifié d'«excellent dans l'ensemble», selon l'avis d'un expert.



Photos J. UGO - CBNMed

La plage change, changeons nos habitudes!

À travers une campagne de sensibilisation publiée dans la presse au printemps 2022, la commune a rappelé les principes fondamentaux de sa politique de transition en faveur de l'environnement, de la biodiversité et du paysage. Ce sont les enjeux qui orientent les aménagements que la commune – pionnière en la matière – s'efforce de concilier avec l'activité des baigneurs sur son littoral. Cela renforce et pérennise l'attractivité de notre territoire.



Diffusion de l'«expérience Pampelonne»

L'exemple de Pampelonne étudié au niveau national

- «Vivre le littoral : L'Odyssée des plages» Journées nationales d'études de l'Association nationale des élus du littoral au Grau-du-Roi, les 29 et 30 septembre 2022.
- «Tourisme et adaptation au changement climatique» Journée régionale organisée à Forcalquier par la Région, le Cerema et l'Ademe, le 8 novembre 2022.
- «Frugalité, littoral et autres projets récents» Les rendez-vous d'architecture organisés à Bastia par le Conseil de l'ordre des architectes de Corse, avec la contribution de Philippe Madec, architecte, le 9 décembre 2022.



Plage en transition



Protéger la posidonie

L'esprit du schéma d'aménagement de la plage se poursuit en mer avec pour objectif de protéger la posidonie, une plante méconnue et donc souvent mal perçue par les usagers qui la considèrent comme un déchet. Pourtant, sans posidonie pas de plage de sable ni d'eau de baignade cristalline! Protégée depuis 1988, la posidonie est un poumon, un filtre et une nurserie qui abrite 25 % de la biodiversité méditerranéenne. Les feuilles mortes forment des banquettes qui protègent la plage contre l'érosion.

Pour la posidonie, la commune développe différents outils de sensibilisation et de protection.



La zone de mouillage et d'équipements légers (Zmel)

Un calendrier différé

C'est un long processus, nourri de dix années d'études et de concertation avec la Direction départementale des territoires et de la mer, d'une enquête publique et d'un avis favorable obtenu en 2021, et enfin d'une procédure de mise en délégation de service public attribuée le 8 septembre 2022, qui n'a pu se concrétiser par la signature du contrat.

Une zone de mouillage organisé et d'équipements légers (Zmel) a pour vocation de participer au développement durable des zones côtières, en conciliant les intérêts de la navigation, la sécurité des plans d'eau et la protection de l'environnement. En effet, l'amarrage en surface à des coffres fixés écologiquement au fond marin évite tout contact d'ancre ou de chaîne avec l'herbier de posidonie. C'est une solution qui découle du document d'objectifs du



site Natura 2000 dit «de la corniche varoise» et fournit une alternative adaptée à l'interdiction de mouillage des unités de plus de 24 mètres.

Alors que la délégation de service public était attribuée après une procédure légale et une analyse des offres poussée, un recours en référé précontractuel, rejeté par le tribunal administratif de Toulon, a bousculé un calendrier de mise en œuvre opérationnelle déjà très contraint.

La société retenue (YGY Sète Marina SAS) a préféré abandonner la procédure après plus d'un mois perdu qui

aurait été nécessaire aux sondages avant les tempêtes d'hiver. Les conditions n'étant plus réunies, la commune relancera la procédure en élargissant les délais de mise en œuvre pour un équipement de la baie à la saison 2025.

Le nettoyage doux de la plage

Lancée en 2021, le nettoyage doux de plage par les agents communaux à pied accompagnés des ânes pour le portage des déchets est un nouveau mode de gestion efficace et respectueux du site.

Guillaume Olivier, ânier communal, et ses collègues prennent soin toute l'année des quatre ânes nécessaires au nettoyage quotidien de la plage. Ce mode de gestion doux permet de ne pas décompacter et donc de fragiliser la plage et d'intervenir là où la machine ne doit pas accéder : au bord de mer, là où les vagues échouent les déchets du large, et en bordure de ganivelle. C'est donc un nettoyage précis et poussé qui est effectué par les agents et leurs compagnons, sans bruit, sans poussière et au contact des usagers heureux de participer à la collecte !



Gestion du stationnement et des mobilités



La commune de Ramatuelle bénéficie d'un cadre exceptionnel qui attire en saison estivale un tourisme international important. Face à la pression supportée par son littoral, la commune a mis en œuvre différents outils de gestion des flux de visiteurs dans une démarche de transition et d'accompagnement du nécessaire changement de nos habitudes.

Les parkings publics de Pampelonne ont été équipés pour un paiement automatisé évolutif en fonction des saisons et des heures de la journée. À l'Escalet, une réorganisation du stationnement et des accès piétons est gérée par horodateurs.

En parallèle, un nouveau service de navettes gratuites au départ du village permet d'aller à la plage sans avoir à garer sa voiture.

Une nouvelle tarification modulée pour répondre aux contraintes du site en périodes de pics de fréquentation.

- Une tarification modulée selon les saisons et selon les heures, pour encourager une fréquentation en dehors des situations de forte affluence. Trois saisons sont déclinées. Basse saison en mai et en octobre. Moyenne saison en juin et en septembre. Haute saison en juillet et en août. Le stationnement est gratuit de novembre à mai.
- Gratuit jusqu'à 11 heures et à partir de 17 heures (à Pampelonne).
- La première demi-heure est gratuite pour encourager la pratique du dépose-minute.
- La gratuité pour les usagers en deux roues motorisés ou non motorisés.
- La gratuité pour les personnes à mobilité réduite.
- Un demi-tarif pour les résidents ramatuellois. Pour en bénéficier, ils peuvent se rapprocher de la Direction générale des services en mairie.

Pour toute information : parkings@mairie-ramatuelle.fr ou 04 98 12 66 66
Renseignements sur le site de la commune : www.ramatuelle.fr

Les navettes des plages : du 100 % gratuit

Saison 2022 : 43 630 personnes transportées

Objectifs : proposer un accès aux plages sans voitures, pour désengorger les parcs de stationnement et offrir à tous les publics la possibilité de profiter des sites gratuitement. Pour répondre à la problématique du transport et du stationnement en saison estivale, la commune a souhaité organiser un service de navettes municipales entre le 15 juin et le 15 septembre.

Du 15 juin au 15 septembre : aller à la plage, c'est gratuit et sans stress!

Les trois navettes circulent 7 jours/7 de 9 heures à 19 h 40 (dernier départ) et déposent les usagers :

- ▶ au sud de Pampelonne (secteur Bonne-Terrasse) à l'entrée de la nouvelle «voie verte» qui permet de franchir le fleuve côtier du Gros-Vallat.
- ▶ À la plage de l'Escalet, départ du sentier du littoral. Le circuit dessert huit points d'arrêts à partir du village (rond-point du Mémorial).

Une application gratuite pour tout savoir : PYSAE

- L'application PYSAE permet de suivre les navettes en direct et de savoir :
- Où est la navette.
 - Trouver un point d'arrêt.
 - Le temps d'attente entre les navettes.



Pour sa mise en place, la commune a rédigé un cahier des charges précis et la Communauté de communes compétente en matière de mobilités et de transport a lancé l'appel d'offres. La commune finance ce service, dont le coût est retenu sur le reversement de son attribution de compensation.



Pampelonne : l'automatisation des parkings publics

L'automatisation généralisée des paiements apparaît comme la seule solution technique permettant d'assurer une modulation efficace des tarifs et de la fréquentation.

En 2022, le ticket moyen en juillet et en août est de 7€ plein tarif. À Pampelonne, le stationnement est gratuit sur l'ensemble des parkings jusqu'à 11 heures et à partir de 17 heures.

Comment ça marche?

Le tarif est calculé en fonction du temps de présence et les coûts sont modulés à la demi-heure en fonction des horaires.

- Les visiteurs prennent un ticket à la borne d'entrée.
- Des caisses de paiement sont disposées en différents points des parkings.

- Le paiement sans contact est proposé directement à la borne de sortie.

Résidents ramatuellois : la carte de stationnement

- 1 Présenter sa carte de stationnement à la borne d'entrée.
- 2 Un ticket à demi-tarif est délivré.

Personnes à mobilité réduite, résidents et visiteurs

Il vous faut faire une demande de carte de stationnement auprès de la Direction générale des services en mairie.

L'accueil

La commune a maintenu la présence de ses agents gardiens de parking qui informent, aident, organisent le stationnement et veillent au bon fonctionnement du matériel.

L'Escalet : le paiement par horodateur

À l'Escalet, les aménagements étant différents, un système par horodateur a été retenu.

- Les usagers doivent renseigner leur plaque d'immatriculation et choisir leur temps de présence sur le site.
- Il est possible de prendre son ticket avec l'application «FlowBird» pour ajuster le temps et ajouter du crédit.
- Le contrôle par les agents de surveillance de la voie publique est effectué à partir des plaques d'immatriculation.

Personnes à mobilité réduite

Le stationnement est gratuit. Pas besoin de ticket mais il est obligatoire d'apposer sa carte européenne de stationnement (CES) ou la carte à mobilité inclusion-stationnement (CMI-S) de façon visible dans le véhicule.

Tarifs résidents

Sur la base du dossier déposé en mairie, le numéro de plaque d'immatriculation déclaré est reconnu par le système :

- 1 Entrer le numéro de plaque d'immatriculation déclaré.
- 2 Le demi-tarif est appliqué.

Ticket numérique

Via l'application «FlowBird», entrer le numéro de plaque d'immatriculation déclaré.



Concession du service public balnéaire

Changements et contentieux

L'adaptation de l'économie balnéaire aux conséquences du changement climatique, à l'indispensable respect de la nature, de ses lois et, parfois, aussi, de la liberté d'autrui, bouscule, c'est évident, d'importants intérêts économiques.

Le regain de la nature, dont chacun peut s'émerveiller, est déjà très encourageant.

Mais l'effort accompli par la commune et ses partenaires exploitants de plage ne se limite pas aux travaux bien visibles par tous. Il y a aussi le poids des contentieux à soutenir.

Sur 26 nouveaux contrats attribués après une lourde procédure de mise en concurrence, 2 résiliations définitives en 2022

► Société ÉPI Plage de Pampelonne/Société ÉPI – Lot n° 23

Par ordonnance du 6 octobre 2021, le juge des référés du tribunal administratif de Toulon a qualifié d'utilisation trompeuse la dénomination «ÉPI» et avait annulé la procédure du lot n° 23. Par un arrêt rendu le 24 mars 2022, le Conseil d'État a annulé cette ordonnance pour erreur de droit. Réglant l'affaire au fond, la haute juridiction a toutefois annulé la procédure de passation au stade de l'examen des offres. L'arrêt retient que l'offre de la société ÉPI était irrégulière, faute pour elle de respecter les stipulations du cahier des charges techniques sur la surface minimale de 60 % allouée à la location de bains de soleil. **Aucun contrat n'a pu être attribué.**

► Société Sud-Est/Tropezina Beach Development – Lot 1

Saisi par la société Sud-Est, concurrente évincée, le tribunal administratif de Toulon, en décembre 2020, avait décidé la résiliation du sous-traité d'exploitation conclu, avec un effet différé de trois mois. La cour administrative d'appel de Marseille, par un arrêt du 27 juin 2021, a annulé ce jugement pour un motif d'irrégularité mais elle a confirmé la résiliation, à compter du 30 septembre 2021. La société Tropezina et la commune de Ramatuelle se sont pourvues en cassation contre cet arrêt. Elles ont également demandé le sursis à exécution de l'arrêt, qui a été accordé le 27 décembre 2021. Par un arrêt du 28 mars 2022, le

Conseil d'État a considéré que, dans la mesure où l'essentiel des champs d'un des formulaires administratifs n'était pas rempli, y compris une attestation sur l'honneur, la résiliation du contrat était justifiée. Après une nouvelle mise en concurrence, un nouveau contrat a été attribué à la société Tropezina Beach Development en fin d'année 2022.

► Délégué préfectoral – contrat provisoire avec la société Tropezina Beach Development – Lot 1

Le préfet du Var a sollicité la suspension de l'exécution de la délibération du 6 avril 2022 approuvant le principe de délégation ainsi que l'attribution d'un contrat provisoire avec la société Tropezina Beach Development, sans mise en concurrence, pour assurer la continuité de l'exploitation du lot de plage entre avril et décembre 2022 malgré les vicissitudes judiciaires. Par ordonnance du 12 mai 2022, le juge des référés a rejeté la requête du préfet. La préfecture du Var a toutefois maintenu sa requête le 31 mai 2022 au fond. L'objectif de la commune a été atteint : aucune interruption de l'exploitation du lot n° 1 en 2022.

► Affaires société Le Chalet des Jumeaux

La société Le Chalet des Jumeaux avait fait appel du jugement du tribunal administratif de Toulon du 1^{er} juillet 2021 qui avait rejeté ses demandes aux fins d'annulations du contrat de concession de l'établissement La Réserve à la plage et Loulou à Ramatuelle et le versement par la commune d'une indemnité de 3 618 121 euros.

La requérante avait également sollicité l'annulation des contrats attribués pour l'exploitation des établissements Verde Beach, Byblos Beach, La Serena, Cap21, Tropicana, L'Esquinade, L'Orangerie, Club des Palmiers. Par des arrêts rendus le 10 mai 2022, la cour administrative d'appel de Marseille a annulé le jugement du tribunal administratif de Toulon et condamné la commune à verser à la société Le Chalet des Jumeaux, en réparation du préjudice qu'elle estime avoir subi du fait de son éviction irrégulière, la somme de 2 725 795 euros, correspondant au résultat d'exploitation d'un lot sur la durée de la concession, tel que cela ressortait de son offre. La cour administrative d'appel a également résilié les huit autres contrats contestés, auxquels la société Le Chalet des Jumeaux n'était pas candidate. La commune a contesté les décisions devant le Conseil d'État et sollicité un sursis à exécution qu'elle a obtenu par arrêts du 6 décembre 2022 (le Conseil d'État a depuis annulé toutes les décisions de la cour administrative d'appel par des arrêts du 10 mars 2023, et renvoyé l'affaire devant la cour administrative d'appel pour être rejugée).

Sur 26 nouveaux contrats attribués après une lourde procédure de mise en concurrence, 2 résiliations définitives en 2022

► L'association Vivre dans la presqu'île de Saint-Tropez a contesté des permis de construire portant sur des bâtiments d'exploitation situés sur le domaine public communal (en-dehors de la plage, donc). Étant donné les possibilités de régularisation, le tribunal a, par jugements avant dire droit du 22 mars 2022, fixé un délai pour rectifier quelques défauts mineurs affectant les permis contestés, ceux des sociétés L'Esquinade, Jardin Tropezina, Tropicana et CB.

► Mme Évelyne Desderi et l'association Vivre dans la presqu'île de Saint-Tropez ont contesté le permis de construire délivré à la SAS Rama, établissement Loulou. Par jugement du 22 mars 2022, le tribunal administratif de Toulon a annulé le permis de construire attribué à la SAS Rama pour l'édification du bâtiment d'exploitation du lot de plage, secteur Tamaris, compte tenu des conditions d'accès au domaine public communal. La SAS Rama a interjeté l'appel et a sollicité un sursis à exécution de la décision. Sa requête afin de sursis à exécution a été rejetée le 19 août 2022. L'appel au fond n'est pas encore jugé.

Maîtriser les nuisances sonores, pour que la liberté de quelques-uns respecte celle de tous les autres!

► Pénalités contractuelles pour nuisances sonores

L'application des pénalités contractuelles pour nuisance et pollution sonores commises par quelques établissements en 2019 et en 2020 a donné lieu à des recours de la part des titulaires des contrats de concession de travaux et de service devant la juridiction administrative : société Les Dunes, établissement Verde : 25 000 euros de pénalités à verser à la commune ; société Rama, établissement Loulou : 25 000 euros. Les recours ont été rejetés par quatre jugements du 22 septembre 2022. Il n'y a pas eu appel. L'action de la commune ne se limite pas aux concessionnaires et de multiples procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de débits de boisson situés en dehors du domaine public maritime. Ces auteurs de nuisances s'exposent à des mesures de fermeture administrative par le préfet, qui est destinataire de toutes les constatations. Globalement, toutefois, des efforts peuvent être constatés chez la plupart des professionnels concernés. Cette dynamique de progrès sera encouragée.



Une révision nationale de la réglementation applicable aux hélisurfaces

Le tribunal administratif de Toulon avait reconnu des dépassements « flagrants » des valeurs maximales admises pour certaines hélisurfaces et reconnu que l'action de l'État a eu, sinon pour objet, du moins, pour effet, d'aboutir à une méconnaissance de la réglementation applicable constitutive d'une faute de nature à engager sa responsabilité.

À la suite des nombreux recours durant l'année 2021, la réglementation nationale applicable aux hélisurfaces, jugée insuffisante pour prévenir la pollution sonore, a été révisée. Toutefois, le nouveau cadre réglementaire repose toujours sur la liberté de création des hélisurfaces. Désormais, le préfet est habilité à soumettre leur utilisation à simple déclaration préalable et de les réglementer en termes de nombre de mouvements ou d'horaires mais sans réelle évaluation des incidences de leur exploitation et des phénomènes de concentration (15 des 28 hélisurfaces commerciales recensées en 2022 se situent sur Ramatuelle). La localisation des hélisurfaces reste à la seule discrétion des exploitants d'hélicoptères et des propriétaires du terrain utilisé. Dans un contexte d'urgence climatique et écologique et alors que le département du Var connaît un risque d'incendie et un déficit de pluviosité d'une gravité sans précédent, les mesures semblent insuffisantes face à la banalisation de ce mode de transport, qui pèse de manière disproportionnée sur l'environnement, au vu du très faible nombre de passagers transportés.

L'élaboration d'un schéma de desserte hélicoptée : une nouvelle compétence de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez

La Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez a modifié ses statuts afin de pouvoir élaborer un schéma de desserte hélicoptée qui devrait permettre d'insérer le mode de déplacement par hélicoptère dans le cadre d'un aménagement soutenable du territoire communautaire, « territoire d'exception ».

Cette faculté d'élaborer un schéma de la desserte hélicoptée découle d'un amendement présenté le 7 juillet 2021 par Mme Françoise Dumont, sénatrice du Var, et un groupe de sénateurs, sur une suggestion de la commune de Ramatuelle, lors de la discussion au Sénat du projet de loi « Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification » qui garantissait le principe de participation du public à l'élaboration des décisions relatives à l'environnement (enquête publique...).

La version édulcorée finalement retenue devrait permettre d'analyser les incidences au niveau du golfe et non par commune ou par hélistation, en prenant en compte les effets cumulés (dangers, pollution sonore, émissions de polluants et gaz à effet de serre...), en privilégiant une réduction sensible de la pression de ce trafic sur toutes les parties du territoire communautaire et en évitant le report d'un surcroît de pollution sonore sur les plateformes existantes ou l'arrière-pays.

L'impossible analyse du trafic hélicopté sur l'année civile

L'absence d'information précise et fiable sur la réalité du trafic hélicopté retarde l'organisation de la desserte hélicoptée et donc la réduction des pollutions et des risques.

Le droit à l'information contribue, en matière environnementale, à garantir le droit de chacun à vivre dans un environnement sain et

préservé. Pourtant, la réalité du trafic hélicopté sur l'année civile demeure inconnue. Or, cette information est indispensable pour analyser le flux, établir un diagnostic et élaborer un schéma de desserte hélicoptée.

L'accès aux données publiques

Malgré les avis favorables rendus en 2021 par la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada), la commune a dû saisir, à nouveau, la Cada et a été contrainte de déposer un nouveau recours devant le tribunal administratif pour obtenir la diffusion des informations relatives à l'environnement détenues par les services de l'État. Dans son rapport spécial sur les nuisances sonores des hélicoptères de juillet 2022, l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires a recommandé une transmission automatique des informations sur les mouvements d'hélicoptères.

Une surveillance limitée par les services de l'État malgré le décroissement tardif et progressif de ses différents services opérationnels

Le dispositif de surveillance reconduit en 2022 est limité aux seuls mois de juillet et d'août. Il est fondé sur les seules informations radar et compensé par une consolidation incertaine des déclarations effectuées auprès de la police aux frontières. En effet, la police aux frontières a toujours eu l'obligation de centraliser les déclarations d'utilisation des hélisurfaces et de constituer une base de données de chaque déclarant à jour, et ce, indépendamment de la nécessaire surveillance rapprochée par les services de l'administration de l'aviation civile. Cependant, il se trouve que les relevés ont été inexistant au titre de l'année 2017 et partiels jusqu'en 2021 ; quant à l'année 2022, l'étude des déclarations a révélé de graves incohérences.

L'action citoyenne

Le déploiement d'un réseau d'antennes radar par l'association Ciel calme pour Ramatuelle et ses environs

Preuve de cette grave lacune dans la surveillance malgré le régime déclaratif révisé, la consolidation des informations par l'association Ciel calme pour Ramatuelle et ses environs (CCR), à partir des antennes radar déployées sur l'ensemble du territoire communal. Utilisatrice du système de multilatération de la société Jet Vision, l'association a pu répertorier des infractions et des non-conformités considérablement plus importantes que celles répertoriées par les services de l'État, notamment des dépassements du seuil annuel des 200 mouvements dès le mois de juin. La CCR a systématiquement porté à la connaissance du sous-préfet de Draguignan les anomalies ainsi relevées. Force est d'observer que l'État, au-dessus d'un pôle mondial de tourisme très densément fréquenté et d'espaces naturels du littoral sensibles, est particulièrement tolérant avec les compagnies d'hélicoptères. Cette attitude interroge en matière de sécurité publique et de contrôle des frontières en Méditerranée, qu'il s'agisse de la posture Vigipirate dans le contexte de menace terroriste qui demeure à un niveau élevé, ou du narcotrafic. La commune reste vigilante et mobilisée aux côtés de ses habitants et du collectif associatif pour la saison 2023.

Vos témoignages

Retrouvez l'ensemble des actions et les coordonnées des associations du collectif sur le site de la commune : www.ramatuelle.fr

Il est également possible de signaler les situations de danger ou de pollution sonore dans le voisinage d'habitations par courriel à l'adresse suivante : helicoptere@mairie-ramatuelle.fr



Transition écologique et énergétique



Renforcer la performance sociale; approfondir la transition environnementale et écologique; renforcer la structuration du territoire communal; renforcer la différenciation du territoire communal en faveur de son dynamisme économique; améliorer d'une façon générale la lisibilité, la pertinence et l'efficacité de certaines dispositions du plan local d'urbanisme au service du projet d'aménagement et de développement durable. À travers ces cinq objectifs fixés par délibération du 7 décembre 2021, la révision en cours du plan local d'urbanisme vise en fait un projet plus simple. Il s'agit de renforcer la qualité de la vie dans la commune, sous tous ses aspects : habiter, travailler, profiter d'un environnement sain, d'un paysage et d'une nature bienfaisants pour le corps et l'esprit.

La révision doit prendre en compte l'avènement des lois Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique du 23 novembre 2018 – en particulier ses dispositions relatives au durcissement de la loi Littoral – et Climat et résilience du 22 août 2021 qui prépare le territoire français à l'aggravation du dérèglement climatique.

La révision d'un document stratégique, tel qu'un plan local d'urbanisme, passe classiquement par trois phases : une analyse de l'existant doublée d'un diagnostic et suivie de propositions visant à pallier les faiblesses détectées.

Le diagnostic

La phase d'analyse-diagnostic concerne la démographie, l'économie, l'environnement, le paysage, l'habitat, les transports et les équipements. Le constat est positif en termes de qualité d'environnement et d'économie. Mais le diagnostic examiné en commission municipale le 13 juillet 2022 met en lumière différents enjeux auxquels la commune doit apporter des réponses :

- Tendence au vieillissement;
- Exode des jeunes, faute de débouchés professionnels suffisamment diversifiés;
- Diminution de la population permanente;
- Augmentation du taux de chômage;
- Menace sur les commerces et les services de proximité;
- Risque de dégradation des paysages par

subdivisions de terrains et ajouts de constructions nouvelles dans des zones bâties jusqu'à présent très arborées.

Une population au niveau de vie élevé mais vieillissante

- Une tendance au vieillissement de la population. La population permanente diminue, mais surtout, 61 % de la population est âgée de plus de 45 ans.
- Une mutation de la composition des ménages qui s'observe par la baisse du nombre d'occupants par logement et un niveau de vie plutôt élevé : 59 % des ménages sont des couples avec ou sans enfant et des familles monoparentales; 51 % des ménages sont propriétaires; 58 % sont installés depuis plus de 10 ans.

Un manque de logements pour les actifs

Les faiblesses de la démographie sont majoritairement dues à un parc immobilier tendu et peu disponible pour l'accueil d'actifs sur la commune :

- Un faible taux de logements vacants (3,9 % du parc de logements);
 - Une grande proportion de résidences secondaires (59,8 % de résidences secondaires);
 - Une part prédominante des maisons individuelles de grande taille réservées aux plus fortunés (78,9 %).
- Cependant, une tendance à l'occupation à l'année des résidences secondaires se dessine. Une telle tendance est de nature à renforcer la population des actifs habitant la commune.

Une dynamique socio-économique positive mais dépendante du tourisme

Le taux d'actifs ayant un emploi (66,6 %) est important mais s'accompagne cependant d'une hausse du taux de chômage. L'augmentation de la proportion d'agriculteurs exploitants, + 64,3 % qu'en 2013, est considérable.

La commune constitue un bassin d'emploi important et en augmentation de + 3,5 % en 2019 par rapport à 2013 et 64,4 % des actifs résident à Ramatuelle :

- 76 % des entreprises ne comptent pas de salariés;
- 1 % des entreprises spécialisées dans les activités du tourisme pèsent dans le tissu économique local en employant chacune de 20 à 49 salariés;
- 60 % des emplois sont générés par les secteurs du commerce, des transports et des services divers, plus ou moins liés à une activité touristique et saisonnière.

Un développement du territoire contraint

La loi Climat et résilience s'attache à réduire l'artificialisation des sols et à conforter le

retour de la nature dans les plans locaux d'urbanisme. Elle a pour objectif principal la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Cela implique une réduction des objectifs de consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

L'application de la loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

La loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 d'aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral, dite « loi Littoral » affiche dans son article 1er « la nécessité d'une politique spécifique d'aménagement de protection et de mise en valeur du littoral ». Cette loi a été modifiée par la loi pour l'Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique qui a :

- Supprimé la possibilité de créer des hameaux nouveaux intégrés à l'environnement;
- Recentré toute capacité de développement sur le village, à l'exclusion de toutes les autres parties du territoire communal;
- Confié au schéma intercommunal de cohérence territoriale, la délimitation des « espaces proches du rivage » où même la création de sièges d'exploitation agricole sera interdite.

De premières réponses

Afin d'élaborer des réponses à tous les enjeux déterminés par le diagnostic, une première version de projet d'aménagement et de développement durable révisé a été débattue en conseil municipal au début de l'année 2023. Durant cette même année seront élaborées des versions révisées du règlement et du rapport de présentation, autres pièces maîtresses du futur plan local d'urbanisme révisé. Le calendrier prévisionnel prévoit une poursuite de la concertation jusqu'à l'arrêt du projet de plan local d'urbanisme révisé, qui devrait être approuvé après une enquête publique au premier semestre 2024.

Concertation publique

Sur le site Internet, dans le hall de la mairie, en réunion publique pour le règlement, chacun peut prendre connaissance des différentes pièces du projet de plan local d'urbanisme en cours de révision et participer à la concertation par ses observations et propositions, par courrier ou par courriel : revisionplu@mairie-ramatuelle.fr

Le projet alimentaire

La transition écologique et énergétique oriente et inspire l'ensemble des projets portés par la commune. Grâce à l'implication du groupe de travail piloté par Benjamin Courtin et Michel Franco, l'alimentation en circuit court, la rénovation énergétique des bâtiments et la gestion de nos ressources évoluent pour offrir aux Ramatuellois des solutions innovantes.

Le maraîchage communal

La régie agricole communale est un véritable service public qui permet à la commune d'organiser et de produire une alimentation biologique dans une démarche de développement durable respectueux de l'environnement. C'est également un outil dont toutes les facettes sont exploitées et mises à profit, du support éducatif ouvert aux enfants à l'aide sociale supplémentaire distribuée par le centre communal d'action sociale.

Après une année de préparation du sol, d'organisation des parcelles et de formation des agents, l'année 2022 a vu sortir de terre aromates et légumes variés livrés directement à la cuisine communale.

Valoriser une réserve foncière

L'ancienne friche agricole accueille désormais l'asinerie et les parcelles de maraîchage. Pour cette première saison, 42 « planches » cultivées en pleine terre, chacune de 25 mètres de longueur et de 1,20 mètre de largeur, ont produit petits fruits, légumes et aromates livrés tout frais sortis de terre à la cuisine communale.

C'est une belle performance des agents municipaux qui se sont mobilisés pour créer, en un temps record, un potager bio productif, écogéré et beau !

Un projet exigeant qui a su mobiliser les compétences

Pour mener à bien ce projet, le groupe d'élus à la transition s'est inspiré de l'expérience de spécialistes, d'autres collectivités et s'est entouré de :

- Jacques Brun du pôle Agriculture et projet Alimentaire de la Communauté de communes,
- l'accompagnement technique et opérationnel par Agribiovar et Adear,
- l'implication des agents communaux : services techniques, maraîchers, cuisiniers, direction de la crèche et du pôle Enfance-Jeunesse et de l'équipe enseignante de l'école.

Un calendrier tenu

- **Printemps 2022** : mise en place d'un arrosage économe, organisation de l'espace de lavage et de stockage du matériel, plantations.
- **Juin 2022** : premiers légumes bio, locaux et frais dans les assiettes de la cantine scolaire, de la crèche et de l'accueil de loisirs. Installation d'une serre de 240 m² pour 4 planches de culture supplémentaires.

Christian et Hubert, les mains vertes de la commune

Les deux agents travaillent selon des critères précis et suivent le cahier des charges strict du label bio. La méthode « bio intensive » permet d'optimiser les productions sur les surfaces de planches cultivées en pleine terre. C'est un travail sur sol vivant qu'il a fallu amender et préparer à recevoir les plantations.

Sans eau, pas de vie !

Une attention particulière est apportée à la gestion de l'eau d'arrosage. Le paillage et la toile tissée permettent de retenir l'humidité. Des sondes indiquent les besoins du sol. L'arrosage au goutte-à-goutte est complété par des asperseurs : toutes les variétés n'ont pas les mêmes besoins !

La rotation des cultures

C'est une stratégie qui permet d'éviter les maladies. Après les récoltes, il faut désherber, nettoyer la planche et la replanter avec un légume différent du précédent. Pour gérer la présence d'insectes dits « ravageurs », des plantes mellifères sont installées. Elles sont attractives et bio indicatives. Un équilibre se crée grâce à la présence de prédateurs naturels. À l'hiver 2022, la surface des parcelles cultivées a été doublée en prévision de rotations de cultures et notamment de cultures d'hiver en 2023.

Le travail en traction animale

Déjà installée sur le site, l'asinerie héberge les quatre ânes destinés au nettoyage doux de la plage de Pampelonne. Cette année, Guillaume Olivier, ânier communal, a sélectionné deux nouvelles recrues, Ionic et Ola, des ânes plus grands, adaptés au travail de traction des objets lourds pour les former au travail de traction pour l'entretien des sentiers et sur les parcelles de maraîchage.

Une formation avec Johan Crance, un maraîcher spécialisé dans la traction animale par les ânes, s'est déroulée sur site pour habituer les ânes à la traction d'un matériel spécifique, au passage dans les rangs. Les jardiniers ont ensuite été associés pour apprendre ce travail de coopération avec l'animal dans un espace cultivé.



Du potager à l'assiette : les vertus du circuit court



Un nouveau chef en cuisine

Julien Guimpier, le nouveau responsable cuisine, est arrivé au mois de juillet, motivé par cette nouvelle façon de travailler. Avec Béatrice, Éric et Isabelle à la cuisine de l'école et Marjorie à la cuisine de la crèche, tous se sont impliqués pour faire découvrir les légumes de saison aux enfants. Le légume brut est présenté en début de repas, les menus sont équilibrés et participent à la démarche antigaspillage portée par le pôle Enfance-Jeunesse.

Préparer les menus : les bonnes recettes

L'équipe des cuisiniers s'est formée pour repenser les menus et adapter les recettes à ce nouveau fonctionnement avec le collectif Les Pieds dans le plat. C'est un réseau national d'experts techniques qui accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leur projet de transition alimentaire. Deux jours d'ateliers culinaires et théoriques ont été dédiés aux produits bio, locaux, bruts, frais et au « fait maison » en restauration collective. Intérêts nutritionnels, richesse gustative, idées de recettes et créativité étaient au programme.

La diversité donne des couleurs!

Le choix des variétés est fait en fonction des apports nutritifs et des possibilités de recettes. La courgette jaune est aussi bonne crue que cuite et sa couleur est attractive pour les enfants. La courge longue de Nice offre deux phases de consommation durant la saison. Les tomates cerises ont été choisies, notamment, pour les pique-niques des enfants de l'accueil de loisirs. Les fraises ont été récoltées et mangées directement sur place par les enfants!

Un outil pédagogique à ciel ouvert

Les enfants de l'accueil de loisirs et de l'école participent directement sur le site. Ainsi, ils apprennent à manier de petits outils, à gérer l'arrosage, à planter ce qu'ils pourront déguster à la cantine! Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le cadre du projet éducatif porté par le pôle Enfance-Jeunesse pour un apprentissage ludique.

Circuit court et action sociale

En relation avec le centre communal d'action sociale (CCAS), le surplus de production est distribué aux personnes démunies bénéficiaires de paniers alimentaires.



Économiser les énergies et les ressources

Économiser les ressources et adapter les consommations sont les impératifs auxquels toutes les communes doivent répondre face au changement climatique et à la crise des énergies. L'État a présenté le 6 octobre 2022 son plan de sobriété énergétique pour faire face à la mise en tension (aux risques de coupures) du réseau électrique durant cet hiver et aux coûts croissants de la consommation. Plan pour lequel la commune de Ramatuelle a apporté sa contribution locale.



Énergie

Un plan de renouvellement des éclairages publics

La commune, chaque année, procède par secteur au renouvellement des ampoules par des LED moins énergivores. Après le boulevard Patch et les éclairages du groupe scolaire, les candélabres du stade et du tennis ont été équipés en ampoules à LED.

Extinction nocturne

Économiser la ressource au bénéfice de la faune sauvage nocturne! Depuis le 1^{er} décembre, les éclairages publics sur toute la commune sont éteints au cœur de la nuit. En hiver, extinction de minuit à 6 heures du matin et, en été, la coupure nocturne est décalée à 2 heures. Des horloges ont été installées dans l'ensemble des armoires électriques de la commune.

Gestion du chauffage des bâtiments publics

En août 2022, à Ramatuelle, le coût de la consommation électrique avait déjà dépassé celui de toute l'année 2021. Ainsi, dans le cadre du plan de sobriété, salles de sport, salles communales mises à la disposition des associations, bureaux de



Ressources

La réutilisation des eaux usées épurées

Économiser une ressource vitale et préserver un accès à l'eau potable pour tous 400000 m³ d'eau à réutiliser (l'équivalent de 160 piscines olympiques). Ramatuelle pôle mondial du tourisme est une commune surclassée 20 000 à 40000 habitants. Ces équipements, et notamment sa station d'épuration des eaux usées, sont dimensionnés à cette échelle. En effet, celle-ci, rénovée en 2014, est conçue pour traiter la pollution pouvant aller jusqu'à 28000 habitants, les eaux épurées rejetées garantissent la qualité des eaux de baignade, la zone « Natura 2000 en mer de la corniche varoise » et le « sanctuaire Pelagos ». Deux phases supplémentaires de traitement : la filtration et la désinfection sont nécessaires pour envisager une réutilisation des eaux usées. Les eaux usées épurées peuvent servir à différents usages, tels que l'arrosage des espaces verts et des cultures. La commune a souhaité anticiper les effets de sécheresses cumulées et a lancé des études de faisabilité pour réutiliser les eaux épurées traitées sur la commune.

la mairie et de l'office de tourisme : les différentes installations sont programmées pour fonctionner dans certains créneaux horaires avec une température de base assurée à 19 °C. L'école et la crèche, les activités et les publics qui nécessitent plus de chauffage ne sont pas concernés.

La production en énergie électrique grâce au solaire

Le bâtiment du centre technique La ferme Barbier est équipé de 114 modules en toiture et de 54 modules transparents sur son auvent. Soit une production de près de 40,9 MWh/an d'énergie verte.

La rénovation énergétique du groupe scolaire : 47 % d'économie

La rénovation du groupe scolaire permettra un gain sur les consommations énergétiques de l'ordre de 47 %. Il portera sur le raccordement à la chaudière bois en 2023, le rafraîchissement naturel par la végétalisation des façades, la cour sera dégoudronnée. Les travaux seront finalisés par des plantations, des espaces verts et une production d'énergie solaire en autoconsommation.







Les Vignobles de Ramatuelle

La cave coopérative trace sa trajectoire

L'année 2022 a été une année déterminante pour l'avenir de la cave coopérative. Deux perspectives d'évolution, deux trajectoires se dessinaient et demandaient de prendre une décision. Une fusion pouvait s'envisager avec la cave de Grimaud, ou bien la cave devait se repositionner pour valoriser mieux le travail effectué. Un questionnement qui a permis aux coopérateurs de projeter leur avenir et de se mettre autour de la table pour en discuter. À la majorité, les coopérateurs ont choisi de garder leur identité et de se repositionner pour une montée en gamme de leur production et une ouverture vers le bio.

Le nouveau conseil d'administration

En mars, le conseil d'administration renouvelé a élu Alexandre Surle président et Joda Lammel vice-président. Alexandre Surle est viticulteur et conseiller municipal délégué à la forêt et à l'agriculture. Des dossiers qu'il suit de près et qui lui donnent une vision globale des enjeux du territoire. Mais c'est pour son terroir qu'il s'est investi à la cave, pour porter le nom de Ramatuelle et avec lui ses atouts.

De nouveaux objectifs sur des bases solides

La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail à commencer par un audit de la cave qui a permis de faire le point sur la situation, le potentiel des 220 hectares et les moyens déjà à disposition, comme le nouveau chai en inox. Dans le cadre du partenariat avec l'Institut coopératif du vin, Julien Meffre assure la mission d'œnologue conseil. Le conseiller technique, M. Choukri Graoui, est un renfort efficace pour les vendanges et, en début d'année 2023, la directrice Fanny Vigo a intégré l'équipe. Une structuration qui a pour objectifs la montée en gamme et l'ouverture de la filière bio.

La coopérative maintient sa production. Les vignes du château Volterra sont entrées à la cave et de nouveaux apports ont compensé les départs.



Les Vignobles de Ramatuelle bénéficient de deux points de vente, celui de Ramatuelle, totalement rénové, et celui de Fréjus, qui est une vitrine non négligeable. Ces deux caveaux sont des outils disponibles pour la cave qui souhaite développer l'œnotourisme.

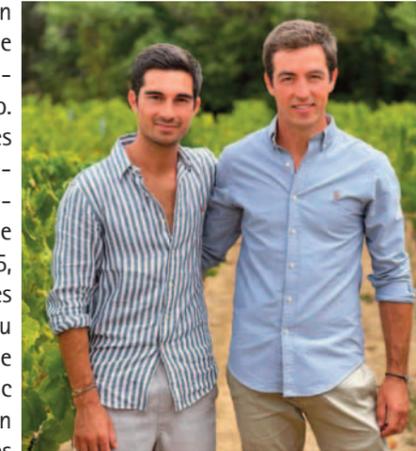
Montée en gamme et ouverture vers le bio

Les premières cuvées bio sont en bouteilles. Créer cette filière ouvre des perspectives et assure à ceux qui souhaitent s'orienter vers le bio de trouver un débouché localement. «L'essor des domaines bio à Ramatuelle est notable et il est normal que la cave développe aussi cette filière. C'est un signal qui offre à chaque coopérateur la possibilité de se positionner sur son avenir dans une démarche volontaire et individuelle. Chacun doit pouvoir faire ses choix et le label Haute Valeur environnementale est également une piste de travail», indique Alexandre Surle. 25 hectares cultivés en bio sont aujourd'hui vinifiés à la cave et déclinés en deux cuvées : Arpèges-AOP côte-de-provence et Balade en IGP Var. Les cuvées bio ont été présentées en primeur dès le mois d'octobre lors de moments de dégustation conviviaux et une médaille d'argent pour la cuvée R en blanc au concours général agricole de Paris 2023 a confirmé que la cave est dans la bonne voie. De bien belles perspectives s'ouvrent pour Les Vignobles de Ramatuelle !

Le Domaine Rinaudo, une histoire de famille

Guillaume et Damien créent le Domaine Rinaudo et concrétisent 100 ans d'activité familiale dédiée à la viticulture

C'est une longue tradition familiale, débutée en 1920 par la famille Giubergia, exploitante de vignes en ferme, qui prend une nouvelle dimension avec la création du Domaine Rinaudo. Une vocation viticole transmise par Charles Giubergia à sa fille Catherine et son mari, Daniel, heureux parents qui ont le bonheur de soutenir leurs fils dans ce projet. Damien, l'aîné de 32 ans, a fait des études de graphisme. En 2015, il décide de travailler avec son père, prend des vignes en ferme. L'envie naît ainsi d'aller au bout du processus, afin de créer une véritable identité. Un projet qui mûrit depuis 2017 avec une conversion en bio des cultures et la création d'un domaine qui ouvrira bientôt ses portes dans le quartier des Boutinelles. Son frère, Guillaume, 27 ans, a fait une école de commerce et se lance à son tour dans l'aventure, il en assure la partie commerciale et aide sur l'exploitation. C'est un projet mené tambour battant par deux jeunes entrepreneurs amoureux de leur terroir, nourris d'un savoir-faire et concernés par leur environnement comme l'explique Damien : «Guillaume et moi avons toujours été très proches de la nature, cela a commencé dès notre enfance avec des balades dans les collines de Ramatuelle avec nos parents. Dès notre plus jeune âge, nous avons commencé à arpenter notre presque île à vélo. Le VTT a été notre passion commune durant plus de 15 ans. Ce sport nature nous a enseigné la valeur de notre environnement et la nécessité de le respecter. Je continue le sport régulièrement, toujours dans la nature, que ce soit à vélo ou en courant. Depuis plusieurs années, nous travaillons les vignes avec le plus grand soin, dans le



respect d'une agriculture raisonnée. L'étape suivante était bien évidemment la conversion vers l'agriculture biologique. Nous avons la chance d'habiter dans un environnement remarquable, notre devoir est de faire notre possible pour le respecter. Il est aussi indispensable de le préserver pour les générations futures.»

**2022, premier millésime du domaine !
Toute la famille était prête pour cette première vinification en conversion bio**

Clément Brun, œnologue, les accompagne dans cette démarche et, au printemps 2023, les premières cuvées en vin rosé seront prêtes suivies à l'automne par les cuvées en vin rouge. Pour l'année 2024, les deux viticulteurs souhaitent ajouter une cuvée en vin blanc.

Un domaine à taille humaine

En 2022, toute la famille était prête pour une première récolte vinifiée sur le domaine. Le travail du sol en agriculture biologique est géré par un enherbement à l'aide de semis et grâce à un climat favorable, les cultures sont moins soumises aux maladies. Avec aujourd'hui 4,5 ha en conversion bio, l'exploitation reste familiale et des renforts saisonniers viennent aider pour des vendanges manuelles. Catherine, leur mère, est une aide précieuse pour la gestion administrative de cette aventure qui ne fait que débuter : Damien et Guillaume continuent de travailler pour convertir les 12 hectares de vignes en bio. Les premières cuvées bio seront disponibles dès le printemps 2024.





La filière bois énergie

« Ici, nous sommes chauffés au bois local ! »

Dès 2006, à l'occasion de la création du centre aéré labellisé « haute qualité environnementale », la commune faisait le choix d'un système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire par l'installation, au centre technique voisin, d'une première chaudière à plaquettes forestières. Cette chaudière alimente : le centre de loisirs, la crèche, le logement des saisonniers et le bâtiment des services techniques avec 8 à 10 tonnes de capacité de stockage de plaquettes.

Puis en 2011, une deuxième chaudière est installée à l'occasion de la création du Hameau du Baou, soit douze logements destinés aux retraités à faibles revenus, aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'une salle polyvalente. Cette chaudière était déjà prévue pour être raccordée au groupe scolaire situé en contrebas. Ce sera chose faite cette année 2023. (Jusqu'à 10 tonnes de capacité de stockage de plaquettes.) C'est ainsi que la commune participait aux premiers pas de la filière « bois-énergie » que le Sivom du pays des Maures et du golfe de Saint-Tropez avait initiée pour redynamiser l'entretien de cet immense espace forestier du massif des Maures. Une filière locale et durable en plus des faibles coûts et de la performance énergétique du procédé. Le bois utilisé pour la plaquette dite « forestière » est un bois de déchet valorisé, issu des chantiers locaux. La filière bois du massif des Maures a de l'avenir à l'heure des choix environnementaux et économiques qui s'imposent dans un contexte d'urgence climatique.

Une démarche d'avenir

La commune accueillait le 21 mars 2022 une formation organisée par les Communes forestières. Alexandre Surle, conseiller municipal délégué à l'Agriculture et la Forêt et délégué titulaire des Communes forestières du Var, accueillait les participants pour un retour d'expérience et la présentation des outils de suivi et d'optimisation du fonctionnement des chaufferies bois.

« La dynamique bois énergie est bien présente dans le département avec 36 chaufferies et réseaux de chaleur en fonctionnement, et de nombreux projets en émergence. Elle permet de valoriser durablement les forêts locales, de développer des emplois locaux non délocalisables, et de réduire les importations d'énergies fossiles. Le bois énergie, valorisation complémentaire du bois d'œuvre, permet en plus de bénéficier d'un prix de l'énergie stable. (Le prix de l'énergie bois est l'un des plus faibles du marché et bénéficie d'une TVA à taux réduit.) C'est par ailleurs une technique performante et éprouvée (alimentés automatiquement, les chaufferies et réseaux de chaleur au bois ont un rendement de 85 à 90 %). »



Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



Prévention des incendies

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

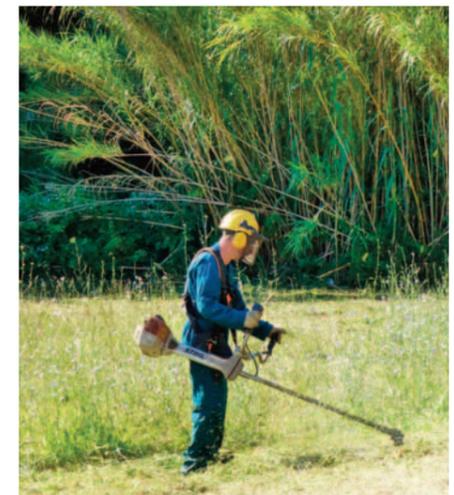
En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot de cigarette, une étincelle dans un champ ou un jardin peut suffire à dévaster des hectares de forêt et de végétation en quelques minutes seulement. Un simple geste peut détruire des habitations, des entreprises et des campings, menacer des vies humaines, avoir de graves conséquences sur la nature et tuer des animaux.

Alors, ayons les bons réflexes, surtout en cette période de sécheresse

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace :

- ▶ limiter la propagation du feu ;
- ▶ faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- ▶ protéger les biens et les personnes.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de vos bâtiments ou autre équipement. Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser. Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.



Redynamisation

« Vivre mieux au village toute l'année ! »

« Redynamisation, c'est un mot de technicien, qui ne rend pas suffisamment compte de l'intention que nous avons partagée avec vous lors de la campagne des municipales.

Vivre mieux au village, c'est tout à la fois pouvoir s'y loger à un prix abordable, mais aussi pouvoir y trouver des solutions de stationnement plus faciles, plus pratiques. C'est pouvoir trouver au village encore plus de services, de commerces, et nous avons vu pendant la pandémie combien nos commerçants au village sont dévoués et précieux.

Vivre mieux au village, pour notre jeunesse, c'est pouvoir vivre mais aussi travailler au village, y créer des entreprises, pouvoir y réaliser des projets, accéder à un immobilier accessible, implanter au village des activités nouvelles qui procurent des emplois plus variés et pas uniquement liés au tourisme.

Et mieux vivre au village, c'est également pouvoir s'y promener en toute sécurité, être moins exposé aux nuisances du trafic, aux bruits, souvent même aux dangers de la circulation.

Enfin, mieux vivre au village, c'est aussi avoir le plaisir tout au long de l'année d'y passer des moments agréables, dans ses cafés, ses restaurants, qui ne sont pas réservés aux touristes. C'est pouvoir accéder à des événements culturels (expositions, concerts, théâtre...), avec la présence d'artistes qui doivent pouvoir fréquenter chez nous un village accueillant en été, mais aussi tout le reste de l'année, où l'on peut créer, inventer, trouver l'inspiration.

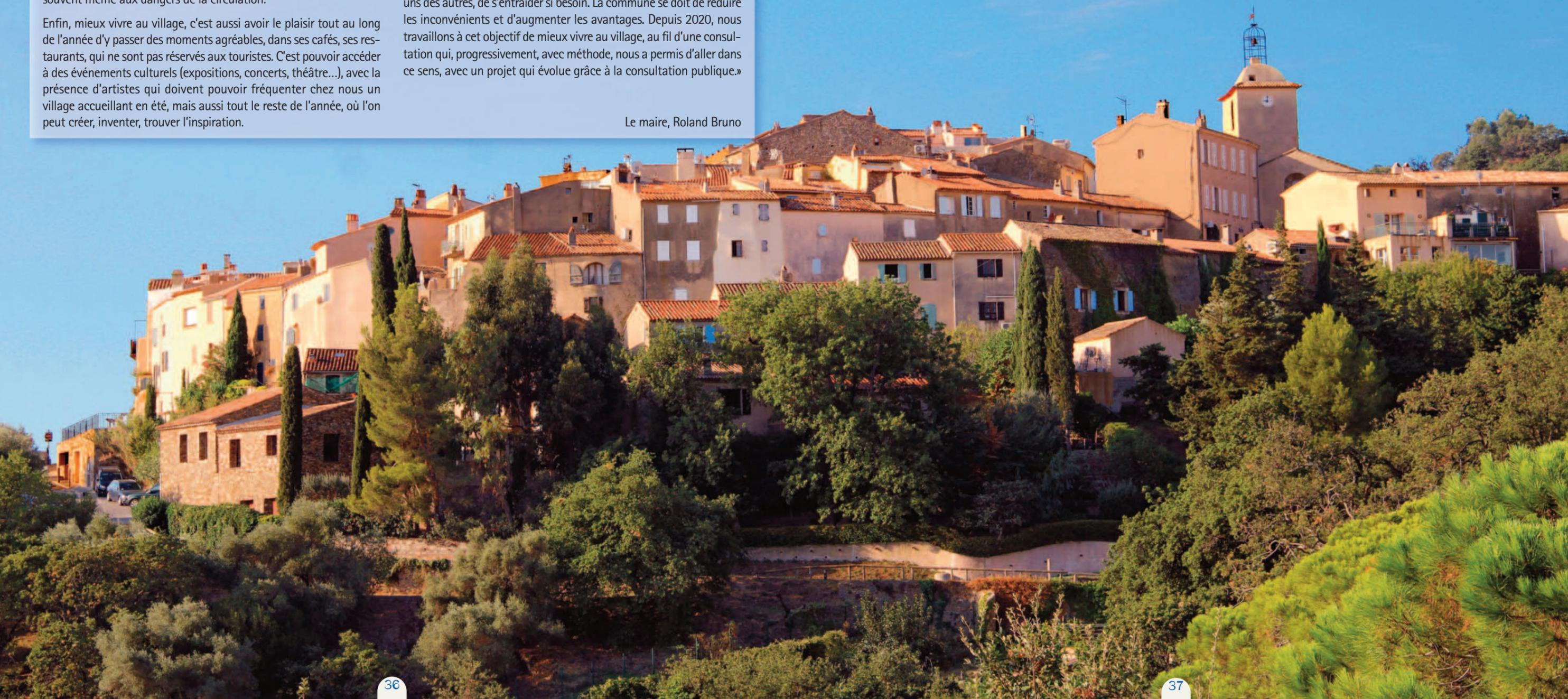
Tous les villages touristiques courent le risque de devenir de simples décors. Parce que la jeunesse ne peut guère espérer vivre et travailler au pays, parce que la population vieillit.

Ce n'est certainement pas facile d'inverser ce phénomène. Mais je refuse de croire que c'est impossible.

Sans augmenter les impôts, grâce à une gestion prudente et volontaire des ressources propres de la commune, dont les finances sont solides, nous avons déjà maintenu la boulangerie, le bureau de poste, le distributeur de billets. Nous avons renforcé la pharmacie et créé une maison de santé. Nous avons constitué un parc de près de 60 logements avec des loyers raisonnables. Nous constituons de nouvelles réserves foncières qui permettront de nouvelles réalisations.

La vie dans un village a des inconvénients. Mais la vie dans un village a aussi des avantages. Par exemple, le fait de pouvoir y connaître tous ses voisins, de partager chaque jour quelques mots, de se soucier les uns des autres, de s'entraider si besoin. La commune se doit de réduire les inconvénients et d'augmenter les avantages. Depuis 2020, nous travaillons à cet objectif de mieux vivre au village, au fil d'une consultation qui, progressivement, avec méthode, nous a permis d'aller dans ce sens, avec un projet qui évolue grâce à la consultation publique.»

Le maire, Roland Bruno



L'évolution du projet



La consultation publique

Un processus en entonnoir dans lequel les idées et les contributions s'additionnent au fil du temps tandis que le projet s'affine.

Définition du projet

2020 - 2022 : La définition du projet s'appuie sur le programme électoral, lui-même conçu à partir des rencontres organisées avec l'ensemble des Ramatuellois pendant la campagne. Des appels à idées sont lancés dès 2020 dans la lettre d'information municipale.

La consultation publique

2022 : Le Covid a ralenti le déroulement du projet sans pour autant l'arrêter. Une nouvelle phase s'ouvre en 2022 avec, d'une part, des enquêtes et, de l'autre, des rencontres.

- Les enquêtes ont été menées d'abord auprès de la population par le biais d'un premier questionnaire qu'il était possible de remplir de façon numérique ou en format papier et qui a recueilli 426 réponses.
- Un autre questionnaire a été dédié aux commerçants du village et, enfin, un troisième, spécialement destiné aux plus jeunes, a permis aux enfants de l'école d'exprimer ce qu'ils souhaitent pour le village dans le futur.
- Les rencontres ont également été fructueuses. Individuelles avec des porteurs de projets qui s'étaient déclarés, elles ont été complétées par un rendez-vous le 4 octobre 2022 autour du monde associatif et des commerçants du village.

Évolution n° 1 :

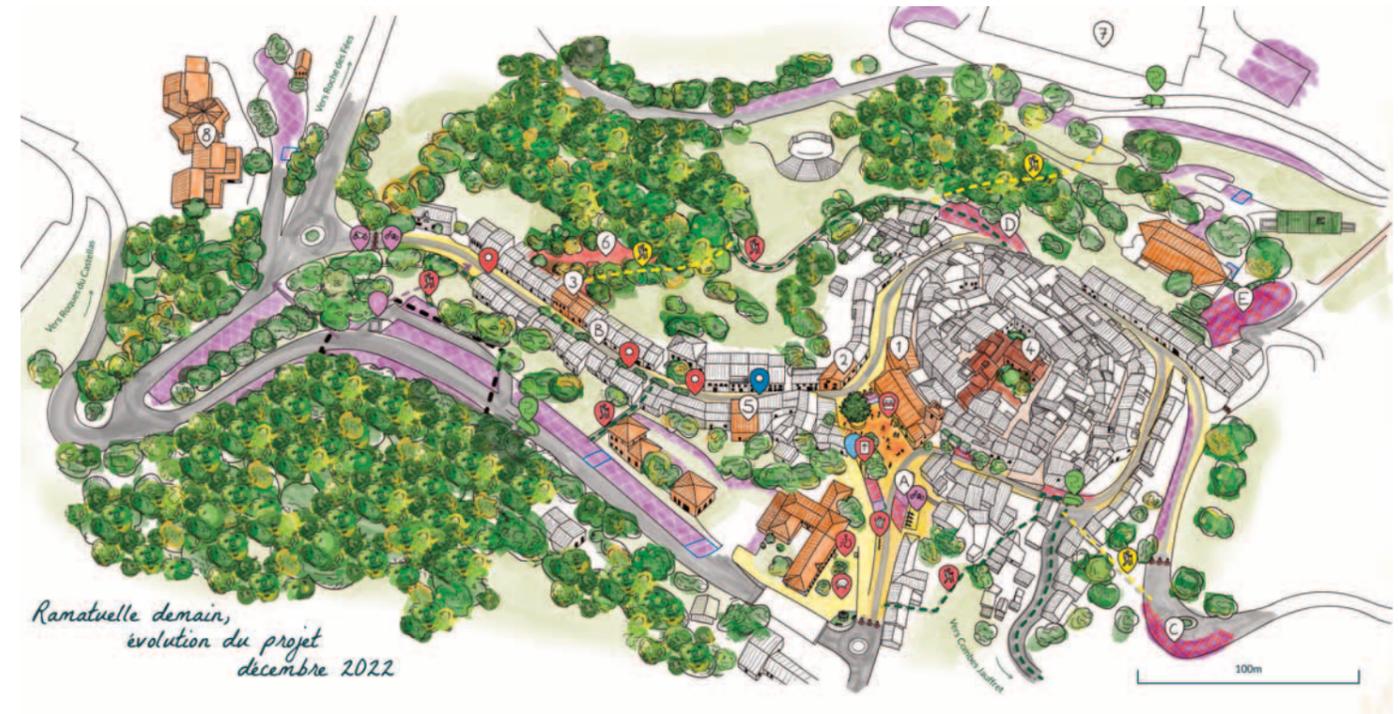
la réunion publique du 11 octobre 2022

Avec l'ensemble des avis et des contributions recueillies est alors établie ce que l'on peut appeler « l'évolution n° 1 » du projet et qui a été présentée en réunion publique le 11 octobre 2022.

Pour ceux qui étaient présents, et pour tous ceux qui ont pu le voir ensuite sur Internet, une animation qui synthétisait l'ensemble des principes d'un futur aménagement de la place et des rues a été projetée.

Si cette animation est aujourd'hui obsolète puisque le projet a beaucoup évolué, cette interprétation à grand trait a eu le mérite de présenter une première projection et de soulever de très nombreuses questions pertinentes. Et cela a donné une réunion très riche en enseignements.

Dans la continuité de cette réunion, de nouvelles contributions, remarques et demandes se sont exprimées et précisées. Elles ont été étudiées une à une, pour continuer à améliorer le projet.



Évolution n° 2 :

une nouvelle présentation du projet

L'ensemble des contributions ont été prises en compte et ont été traduites en neuf actions prioritaires avec pour principe d'organiser la démarche de façon progressive et ajustable. Ces orientations ont été transcrites à travers un document distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune en décembre 2022. Ce document de synthèse était accompagné de l'ouverture d'une plateforme collaborative sur le site de la commune proposant différents outils, et qui est toujours accessible.

1/ La place de l'Ormeau

L'un des points de départ de la réflexion s'articule autour de la place de l'Ormeau. Un point central qui est apparu dans l'ensemble des consultations : le besoin d'avoir une « vraie » place de village. Force est de constater que la place de l'Ormeau est, aujourd'hui, un rond-point, une route, dont les conditions de sécurité ne sont pas optimales. L'objectif est donc de permettre aux Ramatuellois comme aux visiteurs de profiter d'une place apaisée, libérée de la circulation. Sur la base d'une note d'orientation de l'architecte des Bâtiments de France, la solution ne sera pas forcément de chercher à rendre le bas de la place plane, ce qui obligerait à des rattrapages de niveaux sous forme d'escaliers ou de gradins.

Cela veut dire que la place piétonne pourrait être traversée pour des besoins exceptionnels.

2/ Le haut de la place de l'Ormeau

La première esquisse du projet effaçait pratiquement tout le stationnement de la partie haute de la place. L'évolution n° 2 du projet prévoit de conserver le maximum de places et davantage de dépose-minute ainsi que des places pour personnes à mobilité réduite.





3/ Le stationnement et les mobilités

Lors de la saison touristique estivale, le village de Ramatuelle est très fréquemment confronté à un encombrement de ses espaces publics par l'automobile.

Cinq propositions ont été faites pour résoudre cette équation :

- **1 Créer des parkings dédiés aux riverains et aux commerçants** en utilisant des parkings existants (33 places identifiées) et en optimisant le nombre de places (entre 30 et 40 places supplémentaires créées), dont un nouveau parking au-dessus du dojo. Cela permettra de passer de zéro stationnement dédié à une situation projetée de 64 à 74 places réservées aux riverains et aux commerçants.

- **2 Apaiser l'espace public par la mise en place de bornes de contrôle d'accès** qui permettent d'assurer la gestion de la circulation des voies périphériques au village historique : rue Victor-Léon, rue Georges-Clemenceau et le haut de la place de l'Ormeau.

Il ne s'agit pas de piétonner les voies de circulation en permanence, toute l'année à toutes les heures, mais de laisser prioritairement l'espace public aux piétons lorsque cela semble nécessaire : à certaines heures l'été et lors de certains événements. Tout en conservant un accès aux riverains et aux commerçants : rue Victor-Léon, rue Georges-Clemenceau et le haut de la place de l'Ormeau.

- **3 Organiser le stationnement** : Les places de stationnement dans

l'ensemble du périmètre du village doivent être étudiées afin d'être qualifiées ou requalifiées de la meilleure des manières (stationnement libre, PMR, zone bleue, là où l'on souhaite de la rotation, stationnement minute pour la dépose des courses, places de livraison devant les commerces...). Enfin, la problématique des deux-roues, les motos et surtout les vélos de plus en plus nombreux dans le village dont le stationnement doit faire partie intégrante de la réflexion.

- **4 Valoriser le parking touristique situé sous l'Espace Albert-Raphaël**

Ce parking existe déjà, mais il convient d'en améliorer son usage afin d'en inciter son utilisation par les touristes.

En améliorant la signalétique pour flécher ce parking, en créant une liaison piétonne avec le village, en créant une passerelle de liaison entre le parking et le départ des navettes et du petit train sur la rocade.

- **5 Créer un parking souterrain sous le boulevard du 8-Mai-1945** Les besoins exprimés font remonter de façon quasi unanime le besoin de créer davantage de places de parking, de façon substantielle et au plus proche du village.

Une solution étudiée à partir du boulevard du 8-Mai-1945 pour ne pas défigurer le village. D'une capacité estimée à environ 200 places, cet équipement entièrement souterrain vise une intégration totale pour ne pas dénaturer le paysage préservé de Ramatuelle.

L'accessibilité universelle

Lors de la réunion publique du 11 octobre 2022, un ascenseur apparaissait à côté de la fontaine. Il rappelle le principe important dit de « l'accessibilité universelle » inscrit dans le plan local d'urbanisme de la commune : une notion égalitaire assurant pour les personnes à mobilité réduite d'accéder aux mêmes lieux et aux mêmes services que tout citoyen, une obligation légale qu'il faut mettre en pratique. Au village, cela implique d'assurer une continuité d'itinéraires praticables entre les différents niveaux altimétriques.

Pour autant, rien n'impose que cette accessibilité se fasse par un ascenseur ni qu'elle se fasse à cet endroit. Sur cette question, comme sur d'autres, la compétence des candidats qui travailleront dans le cadre du concours à la réalisation du projet pourra apporter des solutions tout à fait nouvelles.

Les mobilités douces

Les mobilités douces sont étudiées pour permettre de relier à pied ou en navette plusieurs sites. Des cheminements pédestres sont à créer pour réaliser un maillage avec ceux existants et proposer des itinéraires diversifiés dans le village. Avec l'acquisition de l'ancien hôtel Bellevue et de son jardin, un nouveau chemin pourrait relier le Théâtre de verdure ou les parcs de stationnement à la rue Georges-Clemenceau. Des circuits de navettes sont également envisagés pour assurer des rotations entre différents points du village.

Aménagement des espaces publics : le marché global de performance

La commune a lancé début janvier 2023 une consultation des entreprises de type marché global de performance pour la conception et la réalisation d'aménagement des espaces publics : place de l'Ormeau, rue Georges-Clemenceau, le haut de la place de l'Ormeau.

La méthode :

- **1** La commune lance un appel à candidatures sur la base d'un programme (objet de la consultation). Les candidats doivent être des groupements composés d'un cabinet d'architecture, de bureaux d'études, d'entreprises de travaux. Ce qui permet d'associer ceux qui pensent et ceux qui exécutent.

- **2** Les trois candidats retenus conçoivent chacun un projet sur les bases d'un programme affiné (ABF, ateliers...). La commune reçoit trois projets architecturaux, paysagers, techniques, visant des performances.

- **3** Ces offres sont analysées et présentées à un groupe de travail (élu, ABF, techniciens, représentants de la population). L'appréciation des offres répond à des critères précis.

- **4** Phase de négociation – le dialogue compétitif : le groupe de travail rencontre les candidats pour travailler, dialoguer, négocier les offres initiales. Les candidats vont retravailler sur cette nouvelle base.

- **5** Remise des offres finales des trois candidats : analyse des offres finales, attribution et notification au candidat (groupement) retenu.

- **6** Réalisation des travaux en deux tranches de travaux d'environ cinq mois (période hivernale), avec une interruption de chantier d'environ cinq mois (période estivale) entre les deux phases.

- **7** Réception des travaux : début de la phase de maintenance et suivi des performances attendues. Le candidat retenu est tenu s'assurer la maintenance, l'entretien et le respect des performances pendant 48 mois après la réception des travaux.

L'engagement du candidat est donc de 68 mois et non pas de 24 mois comme dans le cadre d'une procédure classique.

Politique foncière : l'ancien hôtel Bellevue

Poursuivre une politique foncière forte est une façon pour la commune d'anticiper les besoins en habitations, en locaux commerciaux, en espaces publics et en accueil d'activités nouvelles au village. L'acquisition de l'ancien hôtel Bellevue, situé au 28 de la rue Georges-Clemenceau, s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Cette opportunité d'achat s'est présentée grâce à la démarche volontaire du propriétaire de céder ce lieu chargé d'Histoire à la commune afin



d'en pérenniser la vocation culturelle tout en contribuant au développement du village. Cette propriété de 2 379 m² est constituée d'un immeuble de 327 m² et d'un jardin de 1 820 m² qui relie le théâtre au village par le chemin de la Font d'Avaou. Ce bien offre à la commune des perspectives importantes pour développer une politique culturelle qui réponde aux besoins exprimés par les habitants et travaillés collectivement lors des ateliers participatifs.

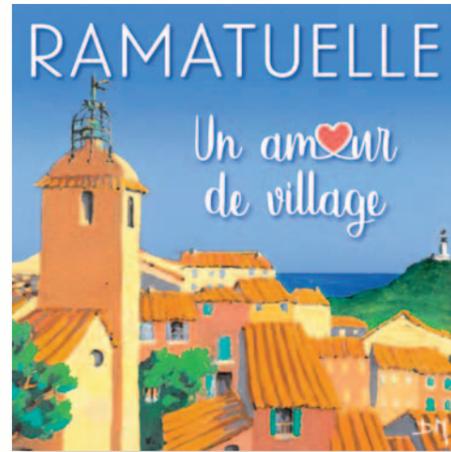
2023 La poursuite de la consultation

Des ateliers participatifs sont organisés pour aborder différentes thématiques et imaginer ensemble la vie au village demain. Suivre l'évolution du projet sur site de la commune : www.ramatuelle.fr



Une histoire d'amour

Juste en dessous, les façades qui déroulent un camaïeu de couleurs chaudes, ponctuées de leurs volets de bois. Au loin, mais elle n'est jamais très loin, la mer, puis la plaine verdoyante et, sur sa colline, le phare de Camarat. Dans le ciel d'un azur parfait, synonyme des beaux jours que l'on passe ici, le nom du village, Ramatuelle, et l'accroche : « un amour de village ». En 2022, l'office de tourisme et de la culture de Ramatuelle s'est dotée de cette nouvelle identité visuelle et de ce nouveau slogan, qui va si bien à Ramatuelle. Pourquoi ces mots ? D'abord, parce que, comme tous les Ramatuellois, et tous les visiteurs qui le découvrent, on l'aime ce village, « on l'aime d'amour », comme criait Ugolin à Manon. Mais aussi parce qu'il abrite en son cœur – c'est le cas de le dire – la plus charmante des ruelles, la plus pittoresque et fleurie, et répondant au doux nom de « rue des Amoureux ». Flâner à deux dans le village de Ramatuelle et son romantique labyrinthe inspire l'amour et le nourrit. C'est un voyage magique pour les cœurs tendres du monde entier.



Un concours pour les amoureux

Pour célébrer cette nouvelle ligne éditoriale, l'office de tourisme et de la culture a organisé au début de l'été 2022 un concours de photo sur la thématique « un amour de village » et dont tous les prix avaient été offerts par les commerçants du village, qu'il faut encore remercier ici pour avoir joué le jeu à 100 %. La compétition a inspiré une centaine de clichés et un jury s'est réuni pour les départager sous la présidence de Pierre Simonet de Laborie, le président du club photo de la commune. Dix personnes ont ainsi été primées, mélange de Ramatuellois et de visiteurs, également inspirés par les ruelles, les maisons et l'esprit authentique de Ramatuelle. Le premier prix a été attribué à Thomas Benatar.



Positionnée au centre du village, l'ouverture le 7 mars 2022 de l'agence postale communale est représentative de la volonté municipale pour le maintien de services de proximité au plus près des besoins de ses administrés et d'une vie de village à l'année.



Après avoir réduit ses horaires d'ouverture, l'agence de La Poste a informé la commune de la fermeture de son bureau au 29 janvier 2022. Grâce à un long travail avec l'enseigne, la municipalité a pu faire le choix de maintenir ce service public et a opté pour la transformation du bureau en une agence postale intégrée à la gestion communale.

Un choix qui s'inscrit en cohérence avec les objectifs de redynamisation du village en commençant par conforter l'existant.

Sur la base d'une convention de 12 ans avec La Poste, la commune a d'abord profité de ce changement pour rénover les locaux. 90 000 euros ont été investis par la commune dans cette rénovation.

Durant cette période, la continuité du service aux administrés fut assurée par le bureau de Poste de Saint-Tropez et M. Jérôme Bettini, directeur de secteur, a tout mis en œuvre pour gérer cette période de transition.

Un agent a été recruté par la commune dès le 1^{er} février pour anticiper sa formation. Pascale Raynel est le nouvel agent du service postal rattaché au service Population. L'enseigne La Poste participe en partie au financement de ce nouveau recrutement et a aidé à l'équipement des locaux.

Un service au plus près des besoins

L'amplitude horaire d'accueil a été allongée pour répondre aux besoins de tous les publics selon la saisonnalité.

L'agence postale peut assurer les prestations courantes de courriers et de colis mais également les services financiers de retraits et de dépôts sur les comptes postaux.

- ▶ Affranchissement
 - ▶ Dépôt et retrait de courriers et de colis
 - ▶ Vente d'enveloppes et emballages
- « prêt-à-envoyer »
- ▶ Retrait et versement d'espèces sur compte chèque postal et compte épargne du titulaire dans la limite de 500 euros par période de 7 jours glissants.

Vos démarches en ligne

L'agence postale communale est équipée d'un îlot numérique qui permet aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives en ligne auprès de nombreux organismes publics grâce à un accès libre et gratuit à Internet (CPAM, Pôle Emploi, CAF, Assurance retraite, MSA, GRDF) et de réaliser leurs opérations bancaires en ligne (sur le site de La Banque postale).





Le Café de l'Ormeau
Authentique et moderne

Ils sont trois jeunes entrepreneurs, trois amis qui ont grandi et fait leurs armes sur la presqu'île. Raphaël Blanc (30 ans), Vincent Luftman (33 ans) et Tobias Chaix (31 ans) se connaissent depuis l'âge de 15 ans et ont tous des ancrages forts à Ramatuelle. Baignés dans la restauration, ils se lancent très tôt avec leur première création : le snack Les copains de la plage, comme le titre d'une saga dont ils continuent d'écrire les épisodes. Du Pablo sur la place des Lices à l'Indie Beach sur la plage de Pampelonne, les voici au Café de l'Ormeau avec l'envie de faire battre le cœur du village. Au café, sur la place de l'Ormeau, ils aimaient venir faire une pause en terrasse, ils étaient « les enfants du pays » que la famille Lindemann souhaitait pour transmettre une affaire de famille. Leur projet de brasserie provençale s'inscrivait dans la continuité et les a convaincus de leur laisser les clés de ce véritable emblème de la vie des Ramatuellois.

Un nouveau souffle tout en conservant l'âme des lieux

Très vite, les travaux sont lancés, l'établissement avait besoin de se remettre aux normes, et, surtout, il fallait créer une cuisine

et une salle de restaurant dans l'ancienne habitation.

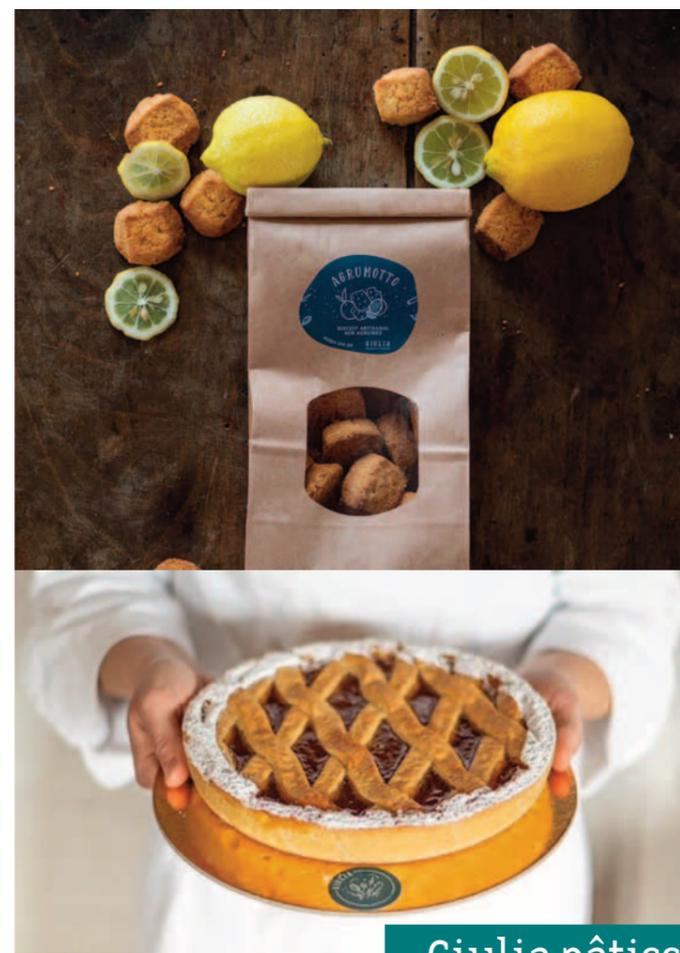
« On a eu une grosse pression tout au long des travaux, les Ramatuellois nous avaient à l'œil, ils craignaient de perdre l'esprit de leur café. Nous avons travaillé pour conserver l'empreinte authentique du lieu sans faire dans le cliché, avec l'idée d'apporter de la modernité pour accueillir une clientèle la plus large possible. »

Le 19 juin 2022, tout le monde était invité à l'inauguration. Une belle surprise que les Ramatuellois ont appréciée : retrouver l'esprit des lieux, le bar d'origine, un « meuble d'église ! » et les motifs caractéristiques des carreaux ciment au sol. Une réussite concrétisée avec la création de la salle en prolongement simple et claire, l'installation de banquettes confortables et accueillantes, une cuisine semi-ouverte et le retour d'une bibliothèque-librairie. L'âme des lieux était là : la patine de la façade, l'ombrage de la terrasse, les petites tables guéridon tournées vers la place n'attendaient plus que de retrouver leur clientèle. « C'était un beau moment pour nous et nous étions heureux de voir des gens venus de tout le territoire, c'est un lieu mythique dont l'aura est forte. »

Ouvrir toute l'année et toute la journée.

Sur la carte-journal se décline façon bistrot le menu du petit déjeuner au dîner. Un objectif d'ouverture pour créer une dynamique assumée par le trio et qui implique de constituer une équipe solide et du personnel à l'année. « Il s'agit de recréer des habitudes et pour cela être ouverts toute la journée et toute l'année avec une offre pour chacun de ces moments. On accueille aussi bien les gens du coin, les touristes que ceux qui viennent travailler connectés autour d'un café. Après une première saison, nous n'avons fermé qu'un mois pour les congés du personnel et nous continuons de travailler pour améliorer l'offre. »

Dans l'entrée face au bar, la bibliothèque s'étoffe et le livre retrouve sa place. Le café renoue avec la tradition, accueillir le loto du village comme les stars du Festival de Ramatuelle, les signatures d'ouvrages pendant « Les Plumes de Ramatuelle » ou le prix littéraire « Pampelonne Ramatuelle ». C'est toute la vie du village qui reprend ses marques et qui continue de s'écrire dans l'ambiance si singulière du Café de l'Ormeau.



Giulia pâtisserie italienne
Le goût de l'Italie et du fait maison

Giulia Foppoli, originaire de Milan, cultive avec passion l'art de la pâtisserie italienne pour le bonheur de nos papilles.

Giulia s'est formée à Parme dans la prestigieuse école internationale de cuisine italienne Alma où elle est rapidement devenue assistante puis professeure de pâtisserie. Elle a ainsi développé une technique, un savoir-faire et un intérêt particulier pour les matières premières de qualité qui l'inspirent. Giulia est une créatrice à la recherche des goûts et des textures et propose une gamme de gâteaux, de biscuits, de tartes, de viennoiseries mais aussi de focaccia, de gressins ou encore de pizzas... sur commande.

Installée en 2018 pour travailler en restauration, Giulia Foppoli a trouvé à Ramatuelle la proximité avec la nature et la douceur du climat pour faire grandir ses trois enfants. En 2020, la pandémie de Covid-19 l'a poussée à repenser son travail pour créer son propre laboratoire à la maison. Grâce aux réseaux sociaux, Giulia pâtisserie italienne s'est rapidement fait connaître et différents établissements se sont intéressés à son travail qu'elle étend également au service des traiteurs.



Créatrice d'émotions

Dans l'intimité de sa maison, Giulia Foppoli innove et prend le temps de sélectionner les produits qui donneront à ses recettes toutes les saveurs de l'Italie : noisettes du Piémont, pâtes d'agrumes ou encore chocolat... Pour les fêtes, elle a créé la gamme « biscuits de Giulia » aux saveurs de pomme, de caramel ou de beurre vanille et le sens du détail se décline jusque dans le choix des boîtes qu'elle imagine. « Faire à la main est une passion et me permet de rechercher les équilibres. Je travaille pour éduquer au goût et, à travers la pâtisserie, apporter du réconfort et créer des émotions. C'est un mode de consommation sans gaspillage, un choix et une nouvelle habitude de consommer à proximité que j'aimerais développer. »



5, chemin de la Calade,
83350, Ramatuelle

Sur commande :
giulia@patisserieitalienne.fr



www.giulipatisserieitalienne.fr



Giulia Pâtisserie italienne



giulia_patisserieitalienne

Le Cigalon by Café Valmer

Frédéric Clément-Melan a toujours aimé l'ambiance du village de Ramatuelle. En avril 2022, il a pris la gérance du Cigalon sur la place de l'Ormeau pour lui apporter la signature : by Café Valmer. Originaire de La Croix-Valmer, la famille Clément-Melan a toujours travaillé dans la restauration. «Ma grand-mère avait déjà une affaire en 1970!» C'est à la fin des années 1980 que la mère de Frédéric ouvrait le Café Valmer, toujours géré en famille, aujourd'hui par Frédéric et son frère. Au Cigalon by Café Valmer, Frédéric a souhaité développer l'offre en poissons et coquillages avec des plateaux à emporter ou à déguster sur place.

«J'aime l'emplacement au cœur du village, les animations, le marché, l'ambiance est conviviale. J'ai été très bien accueilli et je remercie les Ramatuellois, Michèle Bérenghier de l'épicerie en particulier. Les



commerçants du village sont solidaires, et c'est cet esprit de village que je suis venu chercher.» Toujours ouvert, le Cigalon by Café Valmer est devenu un lieu apprécié pour sa convivialité et sa simplicité. Frédéric Clément-Melan veille à proposer une carte à petits prix, des produits frais et pour ceux qui le souhaitent une sélection de poissons grillés et des fruits de mer pour se faire plaisir. Avec le soutien de sa mère, Monique, la terrasse abritée est ouverte du petit déjeuner au dîner avec une restauration en continu.

«Nous avons fait le Nouvel An avec les Ramatuellois et il est important de rester ouvert, en hiver surtout il faut animer le village, la clientèle apprécie.» Au Cigalon by Café Valmer, la saison 2023 est lancée, le nouveau chef fait même le pain et la convivialité est assurée.

Le Guide du golfe de Saint-Tropez l'application qui répond à tous vos besoins !

Made in Ramatuelle

Jonathan Vaissière est installé aux Combes-Jauffret où il aime cultiver un art de vivre en famille et s'investir dans l'association du jardin partagé. Après une carrière de militaire, Jonathan a travaillé dans le secteur privé et c'est au contact de la clientèle qu'il a pris conscience d'un besoin en information simple, localisée et accessible au plus grand nombre. D'une idée est née une application : Le Guide du golfe de Saint-Tropez. Avec l'aide de sa compagne, Céline, ils ont fait mûri leur projet et se sont lancés dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

Répondre à un besoin

«Développer une application s'est imposé pour accéder en un seul clic à toute l'information du golfe sur un support qu'on a toujours dans la poche. Il se passe sans cesse quelque chose, et ce, toute l'année ; la difficulté, parfois, c'est de trouver facilement l'ensemble des informations et pouvoir faire son choix, prévoir les sorties. J'aime l'idée de participer à la dynamique de la vie locale et offrir une visibilité maximale à toutes les initiatives», explique Jonathan. L'application offre à tous la possibilité de diffuser une information géolocalisée, claire et disponible afin que les utilisateurs n'aient pas à consulter plusieurs supports. Jonathan veille à ce



que tout soit précis et il tient à donner des informations pratiques : du service public, les numéros d'urgence ou même celui du vétérinaire. Soutenu par la Communauté de communes, son concept est aujourd'hui reconnu et se développe ; sa meilleure promotion reste le bouche-à-oreille. Parallèlement à la donnée gratuite, le modèle économique repose sur les services payants

à tarifs accessibles pour les professionnels qui souhaitent communiquer plus d'information. «Ça peut être un commerçant qui souhaite mettre en avant un service, un restaurateur ses menus, créer des liens vers différents réseaux ou un moyen de réservation.»

Un premier anniversaire

Pour sa première année, Le Guide du golfe de Saint-Tropez s'étoffe vers plus d'ergonomie, s'étend sur le Web, passe de 8 à 17 langues de traduction et développe des fonctionnalités à destination des professionnels et du référencement sur Google. L'application a trouvé ses utilisateurs pour diffuser la vie locale dans les foyers, elle est disponible gratuitement pour Apple et Android et s'installe en un clic !



Retour aux activités sans restrictions

2022 : la fin des contraintes liées à l'épidémie de Covid-19

Cette année 2022 a vu l'épidémie de Covid-19 desserrer progressivement son étau pour un retour à nos habitudes sans contraintes à partir du mois de mars.

En janvier cependant, il n'était pas encore possible de nous réunir et les rassemblements, comme la cérémonie des vœux à la population, ne pouvaient être organisés.

Le variant «Omicron»

En ce début d'année, le Var connaissait un nouveau pic épidémique et les restrictions s'appliquaient encore à certains types de rassemblements, tels que les soirées dansantes ou les concerts debout.

Les mesures dites «de freinage»

Le télétravail était recommandé et le port du masque obligatoire dans les lieux publics dès l'âge de 11 ans, la vaccination ouverte aux enfants.

Les protocoles sanitaires ont été adaptés à l'école et pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration.

Les campagnes de vaccination ont été renforcées et le délai entre les doses de rappel ramené à 3 mois. Une troisième dose de rappel était nécessaire pour la prolongation du passe sanitaire.

Entrée en vigueur du passe vaccinal

Au mois de février, le passe sanitaire est devenu le passe vaccinal dès l'âge de 16 ans et le port du masque n'était plus obligatoire en extérieur.

Reprise des concerts debout et ouverture des discothèques le 16 février 2022.

Les règles d'isolement évoluent notamment pour les cas contacts à l'école.

Allègement des mesures sanitaires

Au mois de mars, le port du masque n'est plus obligatoire dans les lieux clos soumis au passe vaccinal.

Une quatrième dose de vaccin est préconisée aux personnes âgées ou fragiles. Le 17 mars, le passe vaccinal est suspendu dans les lieux où il était exigé.

Le variant BA.5 d'Omicron

Au printemps, un nouveau variant BA.5 fait son apparition et si la vigilance reste de mise, les activités se poursuivent sans contraintes supplémentaires.

La fin des mesures d'exception

La loi 2022-1809 du 30 juillet 2022 met fin aux mesures d'exception créées pour lutter contre l'épidémie, abrogeant formellement, à compter du 1er août, la partie du Code de la santé publique relative à l'état d'urgence sanitaire ainsi que le régime de gestion de la crise sanitaire, marquant le retour au droit commun. Le passe sanitaire n'est plus en vigueur à compter du 1er août 2022. Le dispositif de contrôle sanitaire aux frontières françaises est levé. Cependant, le gouvernement conserve jusqu'au 31 janvier 2023 la possibilité d'activer des mesures de «frein d'urgence» pour une durée maximale de deux mois.



Réalisations travaux

Les services techniques de la commune comptent une cinquantaine d'agents répartis en six pôles de compétences sous la direction de Sébastien Crunet et de son adjoint, Stéphane Ettori. Deux agents administratifs assument le secrétariat et sept saisonniers renforcent les équipes en période estivale.

Jean-Pierre Frésia, adjoint aux travaux, travaille au quotidien avec le directeur et supervise l'ensemble des projets et des chantiers qui se déroulent sur la commune.

Cela induit de tenir compte des périodes de fréquentation estivale et des enjeux liés à l'environnement et un contact permanent avec l'ensemble des entreprises et des institutions partenaires.

Entretien de la commune

La commune assure la majeure partie des services à la population en régie : l'entretien des voiries, des espaces verts et des cours d'eau, la propreté, la maintenance des bâtiments publics et privés de la commune, et même la production de maraîchage et l'assainissement. Tout cela implique la gestion d'un parc de véhicules et de matériel qu'il faut entretenir et renouveler.



Travaux de création de l'agence postale communale

Les travaux ont été prévus pour réduire au maximum la fermeture du service délocalisé à Saint-Tropez pendant cette période. En seulement un mois et demi de travaux, la nouvelle agence postale communale et l'aménagement de deux bureaux annexes ont été réalisés et ont permis d'ouvrir au public dès le 7 mars 2022.



La défense contre l'incendie : 10 poteaux incendie installés

La commune poursuit un plan annuel d'installation de points d'eau incendie conformes au règlement départemental de défense extérieur contre l'incendie (RDDECI). Secteur de l'Escalet, une mise en conformité globale de la défense contre l'incendie a été mise en œuvre avec le concours de la Communauté de communes et de son délégataire Véolia. Ces travaux débutés en 2022 sont planifiés en trois phases successives et traiteront également le renouvellement de canalisations vieillissantes.

• 1^{re} phase : avenue de la Serpentine et avenue Casablanca.



Mise en sécurité du Théâtre de verdure

La paroi rocheuse expertisée comme fragilisée a été sécurisée grâce à une protection mécanique et les restanques en pierres sèches confortées.



Renforcement du réseau de distribution d'eau potable du réservoir de l'Oumède

La Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez a réalisé la 2^e phase des travaux débutés en 2021 afin d'adapter la capacité de distribution et de desserte en eau potable face à l'aggravation des sécheresses estivales. Le chantier s'est déroulé en cinq mois sur trois secteurs en tenant compte des périodes de vacances scolaires :

- Le chemin des Tamaris,
- La RD 93 entre le giratoire Tamaris et le boulevard Patch,
- Le chemin de l'Oumède Ouest et la piste des Patapans.



Gestion de la sécurité des voiries

Secteur Escalet, la nouvelle organisation du stationnement et des chemins piétons ont nécessité l'aménagement de giratoires, l'installation de parcs à vélos et de barrières permettant de fermer l'accès en période de forte fréquentation en direction de la pointe du Canadel.



Le giratoire sur la route des Plages, secteur Tamaris

Le département, gestionnaire de la voirie, a réalisé les travaux et la commune a pris en charge l'intégration paysagère de l'équipement.





Les modules en bois pour l'asinerie

L'asinerie accueille six ânes pour le nettoyage doux de la plage et le travail en traction animale. Le permis de construire, délivré le 30 novembre 2021, a permis d'installer deux modules en bois surélevés et respectueux du sol. Ces modules permettent d'offrir de meilleures conditions au personnel mais également à la gestion du matériel de portage et de traction, de soin et d'entretien des animaux.

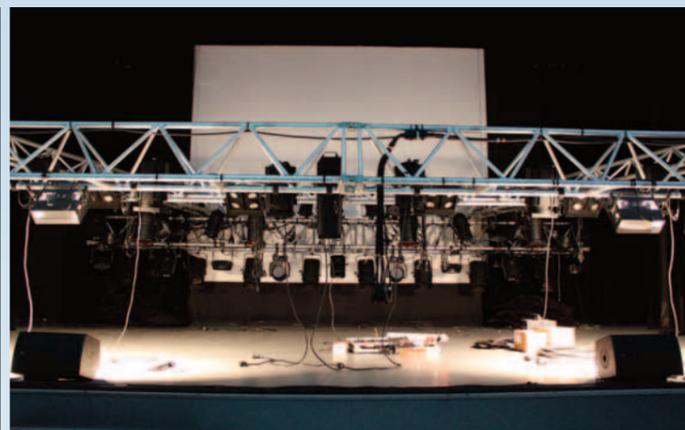
FOCUS



La régie culturelle

Serge Cabouret, chef d'équipe, David Laudel et Christophe Vacher travaillent toute l'année au service des associations et des festivals. Assemblées générales, repas festifs, spectacle ou cinéma, ils permettent à tous de trouver des conditions techniques et d'accueil optimales. La régie culturelle gère tout l'équipement et la sécurité de l'Espace Albert-Raphaël et a développé des compétences en sonorisation et mise en éclairage. Chaque année, le matériel est délocalisé pour la saison des festivals au Théâtre de verdure. C'est un travail précis et qui nécessite un entretien minutieux des équipements à chaque transfert.

Très impliqués dans leurs missions, ils sont toujours opérationnels et réactifs, comme lorsque la pluie s'est invitée en plein Festival de jazz. *Show must go on!*



Budget primitif 2022 • 40 337 600 €

Fonctionnement

50,3% ←.....

20 290 000 €



Investissement

.....→ 49,7%

20 047 600 €

Le budget 2022 en quelques lignes

- ▶ 77 % d'autofinancement
- ▶ 23 % de dotations et de subventions
- ▶ 0 % d'emprunt

Après un contexte d'incertitudes liées à la crise sanitaire qui avait perturbé le budget 2021, la guerre en Ukraine et le contexte international d'inflation ont impacté non seulement le prix des matières premières, mais également retardé certains travaux et investissements. Le budget communal traduit la volonté de maintenir la qualité des services publics rendus à la population, d'en développer de nouveaux et de préparer l'avenir, sans augmenter l'endettement et en gardant des impôts locaux bas.

Répondre aux besoins

- En soutenant le lien social et la solidarité par les subventions aux associations
- En soignant notre cadre de vie (Espaces verts, voirie, équipements sportifs)
- Avec un service « Enfance Jeunesse » de qualité (crèche, restauration scolaire, centre aéré) pour les familles
- En assurant la sécurité en toutes saisons (police municipale, poste de secours et patrouille équestre)

Le chiffre en baisse

0,8 an

Une capacité de désendettement exceptionnelle et en baisse (de 1,7 an en 2021 à 0,8 an en 2022)

La commune se trouve dans une zone de très grand confort budgétaire pour ce qui est du poids de sa dette. Un confort qui rejaillit sur notre capacité d'investissement et de poursuivre une politique d'acquisition d'immeubles qui entrent dans le patrimoine des Ramatuellois. C'est un patrimoine assuré, préservé et qui ne s'érode pas.

0 % d'emprunt en 2022

La commune continue de porter ses priorités sans emprunter afin de poursuivre les objectifs du mandat :

- Les travaux dans le cadre du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne
- Les projets liés à la transition écologique et énergétique comme le maraîchage communal
- La redynamisation du village avec les études préalables ou les acquisitions foncières

ZOOM 2022

Capacité d'autofinancement

6 299 000 €

Des recettes exceptionnelles liées aux redevances perçues sur le domaine public communal et aux droits de mutation ont permis de ne pas activer la ligne prévisionnelle d'emprunt.

Subventions obtenues 344 195 €

- L'État dans le cadre des programmes France relance et de la Dotation de soutien à l'investissement local.
- La Région via le Fonds régional d'aménagement du territoire (Frat).
- Le Département (dont le produit des amendes de police).

Fonctionnement

Tourisme patrimoine et culture 735 634 €

- Subvention de l'office de tourisme et de la culture 557 000 €
- Logistique des animations et décorations de Noël



Entretien du cadre de vie 1 295 648 €

- Espaces verts
- Éclairage public
- Voirie - Propreté
- Bâtiments publics



Subventions aux associations ramatuelloises 254 800 €



Solidarité Centre communal d'action sociale 225 000 €



Service Enfance Jeunesse 1 323 316 €

- École Gérard-Philippe
- Accueil de loisirs
- Crèche municipale
- Activités périscolaires



Sécurité 565 308 €

- Police municipale
- Patrouille équestre
- Centre communal des feux de forêt



Entretien des équipements sportifs et culturels 334 438 €

- Stade de football
- Tennis et Padel
- Dojo
- Théâtre de verdure
- Espace Albert-Raphaël
- Bibliothèque



Plage de Pampelonne 2 691 200 €

- Sécurité et surveillance de la plage
- Amélioration du parc matériel
- Propreté et nettoyage doux de la plage
- Redevance due à l'État sur le domaine public maritime



Investissement 2022

Plage de Pampelonne 1 961 250 €

- Requalification des parkings Gros-Vallat, Ombrières, Plantations
- 2^e tronçon de la voie verte de Pampelonne entre Bonne-Terrasse et Gros-Vallat
- Balisage lumineux parking Tahiti
- Nouveaux sanitaires à Patch, Tamaris et Gros-Vallat
- Équipement du site et nouveaux conteneurs semi-enterrés



Acquisition foncière 3 030 100 €

- Ancien hôtel Bellevue Immeuble sur 3 étages avec jardin, rue Georges-Clemenceau



Voirie 675 952 €

- Escalet : nouvelle organisation de la circulation et du stationnement
- Aménagements de voirie circulation de la navette estivale
- Création de ralentisseurs
- Entretien



Équipement en transport 230 275 €

- Quads pour la sécurité sur les plages
- Van pour les ânes
- Tracteur et tractopelle d'entretien de la commune
- Véhicule de service



Sécurité incendie 212 212 €

- Travaux de défense contre l'incendie et installation poteaux incendie





Le conseil municipal des enfants



La citoyenneté en apprentissage

Enzo Baudard-Contesse, conseiller municipal membre de la commission Enfance-Jeunesse, a initié ce projet qui lui tenait particulièrement à cœur : « C'était une idée que je souhaitais proposer au maire depuis les élections municipales, car je trouve qu'il est important d'impliquer les enfants et de les éveiller à la citoyenneté et au fonctionnement de la démocratie : les aider à faire émerger des idées, leur faire aimer la commune, leur donner le goût de l'engagement et de l'intérêt de tous.

Cela fait partie des valeurs que nous devons leur transmettre. L'éducation des enfants a toujours été une priorité communale, j'espère que ce projet y contribuera, dans la continuité. » Soutenu par Patricia Amiel, adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse, et grâce à une équipe enseignante très impliquée, une belle page de la vie du village va s'écrire avec les enfants de l'école.

Une charte du jeune élu et un règlement du conseil

Le conseil municipal des enfants constituera un véritable lieu d'échange et de construction des idées et se réunira en séance plénière une fois par trimestre.

Les candidats ont signé la charte de l'enfant élu et un règlement intérieur fixe les dispositions générales, les objectifs, le fonctionnement et les compétences de ce conseil.

8 conseillers enfants élus

Alma Baili CM2, Jenna Chojnacki CM2, Romane Dufour CM1, Gaspard Ettori CM1, Anaïs Guillemain CM2, Maya Husted CM2, Joséphine Norberg-Jensen CM1 et Ylan Thommerel CM2 ont été élus par leurs camarades lors de l'élection des délégués de classe. Les idées foisonnent et les huit nouveaux élus prennent leur rôle très au sérieux. Ils travaillent avec l'ensemble de leurs camarades pour proposer des aménagements dans le cadre des travaux de rénovation de l'école. L'amitié, le sport, la nature sont au cœur de leurs préoccupations.



L'école Gérard-Philippe

L'école Gérard-Philippe peut compter sur une équipe de sept enseignants dynamiques, soudés et investis auprès des 145 élèves répartis en 6 classes pour 8 niveaux en cours double.

Pour assurer les meilleures conditions d'accueil, la commune a recruté une Atsem en grande section-CP. Elle occupe un rôle important, aussi bien pour la sécurité dans tous les déplacements (toilettes, récréations décalées en maternelle...) que pour l'organisation et le bon fonctionnement de la GS-CP dans toutes les situations d'apprentissage en ateliers.



Le mot du directeur Jonathan Lerda

«2022 fut l'année du retour progressif à une vie plus paisible. Toute l'équipe, enseignante comme municipale, a su s'adapter au rythme des protocoles sanitaires. Nous partageons tous le même désir : celui de retrouver l'école telle que nous la vivions avant cette épidémie, pouvoir se sentir plus proches les uns des autres et partager à nouveau de beaux souvenirs.

Cela a été le cas à de nombreuses reprises, notamment lors du retour tant attendu des élèves sur la scène du Théâtre de verdure pour le spectacle musical de fin d'année.

De nombreux projets et de nombreuses actions ont pu être menés et nous avons continué d'approfondir les deux axes de notre projet d'école qui sont l'éducation au développement durable et à la citoyenneté. En ce sens le maraîchage communal et la création du conseil municipal des jeunes ont permis de donner une dimension encore plus importante à nos actions.»



Magnifique spectacle musical de fin d'année «Musiques de film»

Comme des pros et très à l'aise sur la grande scène du théâtre de verdure, les élèves et leurs professeurs ont offert aux parents un magnifique spectacle rythmé sur des musiques de film.



Découverte - In the eyes of

Aboutissement de l'un des projets de l'école en partenariat avec l'association In the eyes of. Vincent et Julie Kronental, tous deux photographes et vidéastes, sont partis un an pour partager la vie de cinq enfants, aux quatre coins du monde, et ont rapporté leur quotidien aux écoliers de Ramatuelle. Une belle façon de sensibiliser les élèves et de leur faire connaître le quotidien d'enfants évoluant dans des environnements très différents. Les élèves ont pu découvrir le film documentaire et échanger avec les deux aventuriers avant une projection publique pour les familles.



La kermesse de l'école

Une belle journée organisée autour de plusieurs stands de jeux grâce à l'implication des parents. Un goûter gourmand a réuni tous les enfants pour déguster les bugnes « maison ».



L'école Gérard-Philippe



École en démarche de développement durable

Le projet d'école est un document de référence. Il précise les objectifs pédagogiques et éducatifs. Il décrit les orientations définies par l'école sur les trois années à venir. C'est le fruit d'un travail collectif de la part de l'équipe enseignante.

- Un composteur autonome de l'école
Installation du composteur 3 bacs à l'école, géré au quotidien par les élèves.
- Opération «Nettoyons la nature !»
Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable, des sorties ont été organisées pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement par le ramassage des déchets en milieux naturels sur deux sites (Escalet et les Patapans). Une belle réussite grâce au partenariat avec le Centre Leclerc qui mettait à disposition matériel et équipements et à l'accompagnement de Raymond Viala, chargé de mission du Conservatoire des espaces naturels pour le Conservatoire du littoral.
- Des sorties pédagogiques
 - à l'Escalet avec le guide du Conservatoire du littoral ;
 - avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ;
 - au potager sur le terrain de maraîchage communal avec pique-nique et une rencontre avec les ânes qui font le nettoyage doux de la page.



Concours : les affiches de l'environnement

Organisé par le Lions club inter-nations, l'école a participé au concours des affiches de l'environnement dans le cadre du prix national Lions club 2021-2022. Des élèves de CM1-CM2 ont reçu un prix pour ce concours et ont invité les élèves de l'institut médico-éducatif de Sylvabelle qui participaient également à une exposition des dessins à l'école.

6^e participation au défi ELA

Pour la 6^e année, l'école s'est mobilisée pour l'association européenne contre la leucodystrophie ELA, en participant aux actions pour aider les familles concernées par la maladie et développer la recherche médicale. Cette année, 5850 euros ont été récoltés.



Départ pour le collège

Pour marquer le passage du CM2 à la 6^e des CM2, le maire et son adjointe Patricia Amiel ont reçu les élèves en mairie pour leur remettre la fameuse calculatrice (celle demandée dans les fournitures du collège) et de la part de l'école des ouvrages des fables de La Fontaine.

Le permis piéton des CE2

Apprendre à se déplacer en toute sécurité, lire les panneaux de signalisation, connaître les numéros d'urgence... Le 1^{er} avril, les élèves ont passé le test et ont reçu leur permis en présence de la gendarmerie et de Patricia Amiel, adjointe déléguée.

Des fêtes de Noël pleines de surprises

Repas et goûter de fête, chorale de Noël, cadeaux et jeux, les enfants ont profité de joyeux moments organisés par leurs enseignants et, cette année, les parents ont pu participer à la fête. Un goûter servi par les cuisiniers de la commune a réuni les familles heureuses de pouvoir renouer avec cette tradition. Tous sont repartis chargés de beaux livres à dévorer pendant les vacances.

Un projet littéraire et artistique avec La Robe à l'envers pour les CM1-CM2

Imaginé et encadré par Elena Bosco présidente de l'association La Robe à l'envers, ce projet s'est déroulé autour de production de textes sur des personnages historiques féminins, de mise en voix et en musique et a abouti à la création d'une exposition proposée à la salle Le Garage fin avril.



Le pôle Enfance-Jeunesse

L'accueil de loisirs

Nicolas Salvatico, directeur du pôle Enfance-Jeunesse, et son adjointe, Gabrielle Moreau Wagner, travaillent en concertation avec Patricia Amiel, adjointe au maire déléguée, pour déployer une politique novatrice au service des familles en offrant bien plus qu'un simple mode de garde des enfants.

Pour cela, l'équipe a rédigé un projet éducatif de territoire projeté sur trois ans, décliné dans chacun des temps d'accueil des enfants.

En 2022, la démarche écoresponsable et pédagogique de l'ALSH s'est concrétisée dans de nombreux projets. Centre antigaspillage d'excellence, le compostage des déchets va encore plus loin grâce aux nouveaux équipements installés avec la Communauté de communes à l'école et à l'accueil de loisirs en partage avec la crèche.

Le maraîchage communal est devenu un support important d'apprentissages et a été intégré aux activités des enfants, à la formation des animateurs et au fonctionnement de la cuisine communale.

Pour aller toujours plus loin, le pôle Enfance-Jeunesse propose pour l'été 2023 un nouveau fonctionnement du « club ados ».

Une nouvelle plateforme d'information permet aux familles de suivre les activités de leurs enfants et des rencontres sont proposées avec, par exemple, les petits déjeuners des parents.

Le projet éducatif de territoire (PEDT) : un parcours éducatif cohérent

Après avoir mis à jour en 2021 le projet éducatif pour la période 2020-2026, le conseil municipal a souhaité mettre en place un projet éducatif de territoire (PEDT).

Cosigné pour trois ans par l'inspection de l'Éducation nationale, les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la CAF du Var et la commune, il s'intègre au projet éducatif et formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

À Ramatuelle, il a été décidé de mettre en place une communauté éducative composée de l' élu à la Jeunesse, de représentants de parents, d'associations locales, de l'ALSH, de la crèche et de l'école. Réunis au sein d'un comité de pilotage, ils participent à une réflexion partagée sur la place des 0-16 ans sur la commune, et plus particulièrement autour de trois objectifs transversaux :

- ▶ L'épanouissement de chaque enfant ;
- ▶ L'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- ▶ Le vivre-ensemble.



PLAN
MERCREDI

Le plan mercredi une charte « Qualité »

Le pôle Enfance-Jeunesse a construit toute une pédagogie à travers son projet éducatif territorial (PEDT) et met en action le « plan mercredi » labellisé par le ministère de l'Éducation nationale.

Année 2022/2023 : « Sur le chemin de nos régions... »

Les enfants répartis en deux groupes d'âge étaient invités à découvrir les régions françaises à travers diverses activités : sport, culture, découvertes culinaires, costumes régionaux, contes et légendes...

Les explorateurs Bernard et Bianca leur ont envoyé chaque semaine une carte postale les invitant à explorer un nouveau lieu, une nouvelle ville et découvrir une nouvelle région. Les menus du mercredi, préparés par la cuisine communale, étaient tous pensés en fonction de la région étudiée !

Le maraîchage communal comme terrain d'apprentissage

L'accueil de loisirs est tout proche des parcelles de culture exploitées par la commune pour produire fruits et légumes destinés à l'alimentation des enfants. Une proximité qui permet aux équipes d'accueillir les enfants pour différentes activités de

jardinage. Les mains dans la terre, ils plantent, sèment, désherbent ou se régalent de fraises à peine cueillies !

Passe ton Bafa C'est la mairie qui te l'offre !

Bafa = brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

La commune s'engage pour accompagner les jeunes Ramatuellois vers leur premier emploi et prend en charge l'intégralité de la formation au Bafa. Initialement ouverte aux jeunes de 17 ans, en 2023 la formation a été ouverte dès l'âge de 16 ans. Cette formation en trois étapes est valorisée par Parcoursup lors des vœux pour l'enseignement supérieur. Les jeunes peuvent ainsi suivre la formation initiale et sont assurés d'être pris à l'accueil de loisirs pour leur stage pratique et leur stage de perfectionnement puis de pouvoir travailler dans leur commune.



Le pôle Enfance-Jeunesse

Les quatre saisons de l'accueil de loisirs : l'éducation au bonheur

Les vacances à l'accueil de loisirs, c'est le bonheur de faire, d'apprendre et de partager

C'est le printemps!

Grand retour des vacances de printemps à l'accueil de loisirs qui n'avait pas pu les organiser depuis le début de la crise du Covid. Un soulagement pour les parents et une fréquentation en très forte hausse. Les enfants ont participé à plusieurs ateliers encadrés par les animateurs et des intervenants. Toute la nature et ses habitants étaient autant d'objets de découvertes et d'expériences.

L'été sur le thème du livre

8 semaines d'ouverture et 138 enfants accueillis. Des vacances pour donner le goût de la lecture, susciter la curiosité, développer l'imaginaire et la création à travers différents ateliers et un programme d'activités ludiques.

- Des sorties À la plage, à la ferme, au musée, à la découverte du bouchon de liège à La Garde-Freinet, au jardin zoologique, à la fête de la Saint-André à Ramatuelle...

- Du sport Au parc aquatique, en randonnée kayak, en paddle, en baptême de plongée, à l'accrobranche et au golf!

- De l'escrime Gabrielle Moreau Wagner a fait partager sa passion aux enfants. Elle pratique l'escrime depuis 6 ans au sein de l'Escrime Club Cogolinois dont elle est également la présidente. Durant tout l'été les enfants à ses côtés ont appris les rudiments de la discipline autour du fleuret, de l'épée et du sabre.

- Des ateliers tous azimuts!

- Un séjour d'astronomie à Saint-Michel-l'Observatoire du 18 au 25 juillet

L'automne «Tous les enfants ont des droits»

Un thème pour découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant et favoriser l'épanouissement et l'intégration de tous. Une exposition des réalisations des enfants a clôturé le séjour.

- Halloween : des déguisements et des histoires en partenariat avec la crèche.

L'hiver «Complètement food»

Grâce au maraîchage communal, les enfants mettent les mains dans la terre et apprennent les fruits et légumes de saison. Une expérience qui se concrétise à table où ils dégustent ce qu'ils ont vu pousser préparé par la cuisine communale. Très investis dans la lutte contre le gaspillage, les enfants ont appris l'équilibre alimentaire et des recettes gourmandes et naturelles pour les fêtes de fin d'année!

Le Festival de philosophie :

Depuis trois années, les enfants de Ramatuelle participent au Festival de philosophie organisé par les Francas du Var. Pendant plusieurs semaines, les accueils de loisirs participants préparent des discussions à visée philosophique sur une thématique commune. Cette année, la thématique était «La nature». Les productions des enfants sont ensuite affichées au festival.



La crèche municipale

L'île bleue

« Enfin ! Après deux années sous protocole Covid, au début du printemps 2022, nous avons pu retrouver ce qui fait le cœur de notre métier : le contact et l'échange, en équipe, avec les parents et surtout avec les enfants.

Cette année, nous avons poursuivi nos actions éducatives et pédagogiques et nous avons recréé ce lien qui fait sens dans nos métiers. Pour cela, nous avons développé des temps de dialogue avec les familles autour de tables rondes.

Ce sont des moments conviviaux qui nous permettent d'accompagner les parents, parfois déboussolés face à une masse d'informations qui leur arrive par différents canaux.

L'année a été aussi consacrée à la mise à jour nécessaire au regard de l'évolution des décrets et des protocoles ainsi que la restructuration de l'équipe qui a suivi des formations en interne.

Le médecin et l'infirmière qui suivent la crèche en sont les référents et supervisent la bonne application des protocoles. »

Élodie Danoy, directrice de la crèche municipale

L'accompagnement à la parentalité

Les tables rondes sont des moments d'échange et d'écoute ouverts aux parents et aux grands-parents et sont organisées en partenariat avec le CCAS et la CAF du Var. Une psychologue a animé deux séances sur les thèmes du sommeil et du rythme physiologique. Les parents peuvent y exprimer librement leur vécu, poser leurs questions et les rencontres créent des liens entre les familles.

Le projet éducatif de territoire

La crèche est associée au projet porté par le pôle Enfance-Jeunesse.

Ainsi, dès la crèche l'enfant suit des activités en cohérence avec ce qu'il vivra plus grand au centre de loisirs et à l'école.

Dans cet esprit, la classe passerelle a pu de nouveau s'organiser : en mai et en juin, les enfants sont accueillis en petite section de maternelle et découvrent la classe, la maîtresse et la cour de récréation pour se préparer à la rentrée.

Le développement durable au cœur des apprentissages

Les enfants participent à diverses activités et la crèche partage les composteurs avec le centre de loisirs. Le maraîchage communal est également un support précieux pour la découverte des légumes grâce à l'implication de la cuisinière de la crèche qui leur fait découvrir et toucher ce qu'ils vont déguster. Les rencontres avec les ânes qui participent au nettoyage de la plage sont des moments d'émerveillement pour les tout-petits.

Éducation

La crèche est un lieu collectif où l'enfant découvre le rythme de la journée. Ainsi, il apprend les règles de vie, les moments pour jouer, le temps pour le doudou, quand il faut rester assis pour manger, le temps des jeux extérieurs et celui des histoires au calme. Ce cadre forme un ensemble de règles qui l'aident à maîtriser son corps et son attention.





Littérature

Cette année 2022, deux événements littéraires ont vu le jour : Le Prix littéraire Pampelonne Ramatuelle et Les Plumes de Ramatuelle ont offert au public des moments de rencontres avec les auteurs.

Le Prix littéraire Pampelonne Ramatuelle

Ramatuelle, avec son village perché provençal, ses vignes, ses forêts, sa côte rocheuse et son emblématique plage de Pampelonne, véhicule tout un art de vivre, dont l'activité culturelle occupe une place notable.

C'est dans ce cadre exceptionnel, ouvert aux arts de tous horizons, que Virginie Martin et Alexis Trégarot ont proposé ce nouvel événement culturel littéraire. Avec enthousiasme, ils se sont donné pour mission de consacrer la lecture, activité favorite des estivants, dans une démarche d'ouverture à tous les publics et de rencontre avec les auteurs. Ce nouveau prix récompense une biographie, une autobiographie ou le récit d'un grand destin. Les maisons d'édition ont répondu présent et neuf ouvrages ont été sélectionnés.

Le jury 2022, présidé par le romancier-dramaturge-scénariste et réalisateur David Foenkinos, se composait de :

- Anne-Élisabeth Lemoine, présentatrice de « C à vous » sur France 5,
- Diane Leyre, Miss France 2022,
- Nicolas Briançon, acteur et metteur en scène,
- Rachel Khan, écrivaine, scénariste et actrice,
- Stéphane De Groodt, comédien, auteur et humoriste,
- François Rey, représentant le partenaire Fondugues-Pradugues,
- Danielle Mitelmann, adjointe à la culture au maire de Ramatuelle,
- Lou Leclair, habitante de Ramatuelle.

« Nous avons voulu un jury populaire et ouvert, qui touche tous les publics. Il est composé de neuf membres issus d'horizons différents et, pour la première fois dans l'histoire des prix littéraires, une Miss France en titre était l'un des jurés. »

Neuf livres étaient en lice et les trois finalistes, en plus du lauréat, étaient associés pour un moment privilégié entre auteurs et lecteurs :

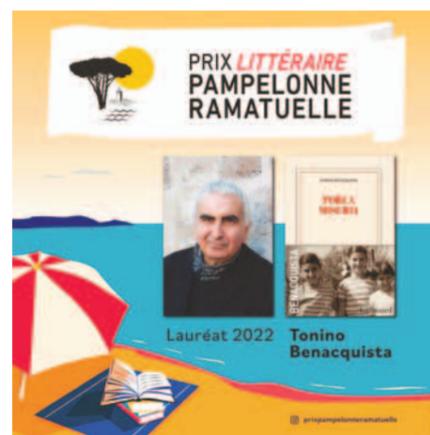
Le lauréat 2022 était Tonino Benacquista pour son autobiographie « Porca miseria ». Les trois finalistes :

- Alissa Wenz pour « L'Homme sans fil »,
- Yseult Williams pour « On l'appelait Maïco »,
- Cécile Maistre-Chabrol pour « Torremolinos ».

Le domaine Fondugues-Pradugues, partenaire de cette initiative, accueillait les deux journées dédiées : l'après-midi, dans la pinède, à la rencontre des finalistes et des membres du jury avec le public, et à la soirée consacrée à la remise du prix où la commune de Ramatuelle apportait son soutien par la dotation du 1^{er} prix remis par le maire, Roland Bruno.

M. Blaise Renaud de la Librairie de Cogolin était associé à cet événement.

Le président, David Foenkinos, est allé à la rencontre des lycéens du golfe de Saint-Tropez.



Édition 2023

Le Prix littéraire Pampelonne Ramatuelle s'étoffe et devient le « festival du prix littéraire Pampelonne Ramatuelle ».

Différents moments seront proposés du 3 au 11 juin 2023 :

- Une exposition rétrospective de l'auteur de bandes dessinées Riad Sattouf, salle Le Garage.
- Un concert intime de Louis Bertignac, le 8 juin, sur la plage de l'Escalet, à l'occasion de sa biographie « Ma jolie petite histoire ».
- Le 10 juin, la librairie en plein air de Blaise Renaud avec les trois finalistes, le lauréat et les membres du jury, dans la pinède du domaine Fondugues-Pradugues, de 15 heures à 18 heures.
- Et le prix s'ouvre à la jeunesse avec la remise du prix jeune parrainé par le lauréat 2022 Tonino Benacquista, le 10 juin à 17 heures, dans la pinède du domaine Fondugues-Pradugues.



Les Plumes de Ramatuelle

Jacqueline Franjou, présidente du Festival de Ramatuelle, et son complice de longue date, Romain Sardou, tissent les liens avec les mots et mettent en avant le livre, les écrivains et les histoires qui nous rassemblent.

Les Plumes de Ramatuelle sont un nouveau rendez-vous littéraire de rencontres avec des auteurs qui viennent signer leurs ouvrages. Et c'est tout naturellement qu'ils s'installent dans le cadre du Café de l'Ormeau, qui accueillait déjà le Festival et Jean-Claude Brialy pour les émissions de radio avec les artistes. En terrasse, les auteurs, disponibles et accessibles à tous les publics, peuvent dialoguer avec les lecteurs et signer les dédicaces qui marqueront cette rencontre.

Jacqueline Franjou, fidèle à son engagement pour la culture et sa diffusion, fait sa place au livre comme vecteur d'inspiration. Elle a choisi Romain Sardou qu'elle connaît depuis plus de trente ans : il était à l'époque assistant plateau sur le Festival où il revient en écrivain accompli.

Sous sa direction littéraire, des auteurs de styles et de genres différents sont réunis et participent à cette histoire singulière de la grande famille artistique qui se retrouve à Ramatuelle.

Édition 2022 : Abd Al Malik, Sarah Biasini, Bernard Pasquito et Romain Sardou ont communiqué le goût de la lecture et de l'écriture.



Les expositions

« La Grande Lacération »

1963

Une œuvre de Pierluca degli Innocenti (1926 à Florence, Italie – 1968 à Paris, France).

Exposée à l'entrée de la commune, cette sculpture fut dessinée dans le cadre de la construction du village du Merlier, à Ramatuelle. Un projet architectural né de l'atelier de Montrouge avec l'architecte Louis Arretche et labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». Prêtée à la commune par Nicolas Guiheneuc, dont l'histoire familiale est liée à celle du village du Merlier, cette œuvre est le témoin d'une époque créative, de ses idées et de sa vie artistique.



Les peintres de Ramatuelle

Deux expositions pour partager le plaisir de peindre et de s'exprimer ensemble. Sous la houlette de Pierre Falcou, la section du Foyer rural travaille toute l'année et a exposé sur les thèmes : « Ramatuelle en couleurs » en mai et « Vigne et Vin » en octobre.



« Les Mille Nuances du bleu »

Anne Brault, artiste plasticienne, décline toute sa créativité et sa passion pour les plantes sauvages de la Provence en teintes de bleu. La maîtrise de la technique du cyanotype et le jeu de la lumière révèlent un imaginaire où le vent joue avec l'azur. Anne Brault a installé son atelier quartier du Colombier. www.atelierblu.fr



« L'Ormolivier »

Jean Arnaud, artiste, professeur en arts plastiques et sciences de l'art à l'université d'Aix-Marseille, présente un travail de mémoire sensible, entre poésie et histoires. En créant l'arbre imaginaire Ormolivier, il superpose les époques du village et les fusionne. L'ormeau « planté sous Sully » au centre du village en 1598 a traversé les siècles, abrité les jeux d'enfants dans son tronc creux, orné la place à qui il donna son nom et fut terrassé par la maladie après près de 4 siècles de présence tutélaire. En 1985, l'olivier, qui lui aussi aborde son premier siècle, fut planté pour le remplacer. Jean Arnaud déroule ses souvenirs et les cristallise en une sédimentation de la mémoire où jamais l'un n'efface



l'autre. L'occasion de caresser quelques fragments de l'ormeau prêtés pour l'exposition. Un enracinement qui parle des hommes dans un langage universel et qui permet à l'artiste nomade de parcourir le monde avec l'exposition « Forces confuses » pour parler de la force des arbres qui forgent les hommes.

Le Crayon

Une année riche en événements pour l'association qui défend la liberté d'expression à travers la promotion du dessin de presse :

- « Au bout du crayon : exilés, migrants réfugiés, caricatures, dessins de presse et liberté d'expression. » 6^e exposition internationale itinérante : 33 panneaux réunissant 252 dessinateurs de presse du monde entier et un diaporama présentant un dessin de chaque dessinateur. Le vernissage s'est déroulé avec la complicité de l'Atelier théâtre de Ramatuelle orchestré par Flore Hofmann.

- La Vigne en rose. 3^e édition avec « Ballouhey. Dessin de presse et d'humour ».

- Ciné débat à l'Espace Albert-Raphaël à Ramatuelle autour du film d'animation « Partir » et des extraits du film « Welcome » de Philippe Lioret. Le débat avec le public a fait intervenir Marie-José De Azevedo de Forum républicain à Fréjus et Jean-Michel Delambre, dessinateur au « Canard enchaîné », auteur des dessins du film.



Le Festival Jazz à Ramatuelle

a mis à l'honneur la canne de Provence

De cette plante herbacée on tire les anches, petites lamelles vibratoires, destinées aux instruments. Un bel hommage à cette culture locale qui fournit aux plus grands musiciens la finesse des sons du saxophone ou de la clarinette si emblématiques de la musique jazz.



Le Festival de Ramatuelle

a rendu hommage à Michel Bouquet

À travers une exposition des photographies de Cyril Bruneau, Jacqueline Franjou, présidente du Festival de Ramatuelle, et Michel Boujenah, directeur artistique, ont salué la mémoire de l'homme de théâtre, un mentor et un ami, attaché au festival et à Ramatuelle.



« Souvenir du Japon »



Juliane Schack est une artiste-peintre habitée d'un goût pour la vie et d'une motivation à toute épreuve. Professeur d'art, elle a parcouru le monde avec son carnet de croquis et vit à Ramatuelle depuis 65 ans. Cette exposition présentait des œuvres réalisées au début des années 1990. Un hommage au Japon, ce pays avec lequel elle entretient des liens affectifs et dont la beauté, la pureté et l'organisation l'ont inspirée. Sur la toile, le trait, la couleur et le mouvement traduisent la vision de l'artiste avec force. « L'artiste est un chercheur, et chercher, c'est risquer de ne pas trouver. Mais quand c'est réussi, quel bonheur ! » nous dit-elle.

« Artiste voyageur »

Une exposition touchante de Catherine Giubergia en hommage à son père, Charles Giubergia. À travers les photos de son père, Catherine a fait ressortir une personnalité généreuse et animée par la curiosité. Voyages, paysages, flore et faune ; l'œil de Charles Giubergia guidait cette exposition.





Au rythme des saisons, les animations font vivre le village

Grâce à l'office de tourisme et de la culture et aux associations du village, une programmation pour les familles, accessible à toutes et tous, offre des moments festifs et de découvertes toute l'année

Nouveautés :

Les matins bien-être au moulin : Cette année, le site du moulin de Paillas a accueilli des matinées bien-être avec des cours de Qi Gong en musique. Des moments de détente et de relaxation très appréciés avec vue sur un panorama grandiose.

Concours photo « Un amour de village » : Un grand concours ouvert à tous les photographes qui ont partagé leur coup de cœur et ont remporté l'un des lots offerts par les restaurateurs et commerçants du village.

Destination famille, des ateliers pour les enfants : Cirques, jeux et ateliers créatifs sont proposés gratuitement pour le bonheur des enfants et les parents participent ! Toute l'année, les enfants sont invités à marquer les événements qui se sont déroulés. Carnaval, Noël et jeux d'été animent l'année.

Les fêtes du village : Le 16 juillet et la fête de la Saint-André, les 26 et 27 août, ont réuni estivants et villageois autour d'animations, de manèges, de jeux et de spectacles pour enfants. En soirée, les parents ont pu danser sur la place animée par les DJ.

Sensibiliser à un environnement exceptionnel : Des animations autour de la biodiversité et des espaces fragiles ont été organisées en partenariat avec le parc national de Port-Cros pour des balades nature ou les projections Écran nature. En participant aux journées Sauvons la posidonie avec la Région Sud ou le Festival de la mer et des littoraux pour découvrir le nettoyage de la plage à l'aide des ânes et la démonstration de sauvetage aquatique avec les chiens terre-neuve.



Animations



Les soirées en musique

Les soirées à l'Escalet : C'est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs. Tous les lundis, entre amis, les pieds dans le sable, les concerts s'enchaînent dans le cadre magique de la plage de l'Escalet.

Soirées musicales de l'été : Toute la saison, sur la place de l'Ormeau, les soirées musicales ont permis au public de découvrir des groupes et des talents locaux. Swing, rock, salsa ou même celtique, tous les styles étaient représentés.



Célébration du centenaire de la naissance de Gérard Philipe

Au théâtre comme au cinéma, Gérard Philipe était un homme de convictions qui a œuvré toute sa vie pour la culture. À Ramatuelle, il avait sa maison où il passait des jours heureux avec sa famille. C'est dans le cimetière du village qu'il repose dans son costume du Cid. L'école porte son nom et il a inspiré Jacqueline Franjou et Jean-Claude Brialy, fondateurs du Festival de théâtre de Ramatuelle.

Une exposition de photos, installée dans le village, lui a rendu hommage en invitant les visiteurs à marcher dans ses pas. Le 4 décembre, jour de sa naissance, une soirée lui était consacrée.

Le public était invité pour la projection en avant-première du documentaire de Patrick Jeudy « Le Dernier Hiver du Cid ». Suivi de la présentation de la nouvelle biographie de Gérard Philipe par Geneviève Winter qui animait ensuite une table ronde avec la participation de l'association Jean Vilar et le fils de l'acteur.



Festival Reconnexion Ramatuelle



Le dernier des festivals évolue

Cocréé en juillet 2021 par Françoise Balet, présidente de l'association Autre Scène et Bruno Caïetti, directeur de l'office de tourisme et de la culture, dans une volonté de mise en lumière d'une jeune génération d'artistes issus du territoire en les accueillant sur la scène du Théâtre de verdure – en juillet 2022, l'événement s'est ouvert aux arts plastiques. Marina Germain, Lenny, Élixa Glo ont exposé à la salle Le Garage.

Festival 2022

Tennessee Larribe et Khalil Boulkenafet ont joué sur la plage de l'Escalet. Au Théâtre de verdure, Antoine Bienvenu a invité son ami Alex Beaupain pour un concert inédit et les groupes Merle (Nicolas Delafon) et À tâtons (Juliano Gil Lacave) ont montré au public ce qu'ils étaient devenus.

Reconnexion 2023

Exposition : Olias et Théo Guignard

• Salle Le Garage au village
du 4 au 23 juillet

Concerts :

- 11/07 Joulík
 - 12/07 Sophie Maurin, Laura Cahen
 - 13/07 Mathieu Boogaerts + Liquid Jane
- Au Théâtre de verdure et totalement gratuits.





Dixième édition

Jean-Michel Dhuez, qui succède à Laurent Petitgirard à la direction artistique et au côté de la présidente, Jaqueline Franjou, propose trois soirées axées sur la voix, en profitant ainsi des qualités acoustiques du Théâtre de verdure et de son cadre intimiste.

Ouverture le 27 juillet avec « Amici, Nemici », concert lyrique, duo du ténor Florian Laconi et du baryton Laurent Arcaro, accompagnés au piano par Simon Ghraichy. Le 28 juillet, le festival rend hommage à Joséphine Baker, « Paris mon amour » avec Magali Léger accompagnée par l'Ensemble Contraste.

Le 29 juillet, Marie Perbost, soprano, et Robert Gonnella, au piano, offrent dans « Nuit d'été » un récital de mélodies et d'airs d'opéra.

Le Festival de Ramatuelle

38^e édition

Jaqueline Franjou et Michel Boujenah mêlent avec intelligence toute la palette des émotions du spectacle vivant. Ouverture le 1er août avec Patrick Bruel, ami fidèle du festival. Puis tout s'enchaîne jusqu'au 12 août : François-Xavier Demaison présente « Di(x) Vin(s) », mêlant confidences et personnages. La pièce de Milan Kundera, mise en scène par Nicolas Briançon, « Jacques et son maître » nous offre un grand moment de théâtre. L'humoriste Alex Vizorek prend le sujet de la mort pour parler de la vie. La tragédie vaudeville « Drôle de genre » réunit Victoria Abril, Lionel Astier, Axel Muet et Jade-Rose Parker dans une mise en scène interactive de Jérémie Lippmann. Isabelle Adjani, seule en scène, emporte le public dans « Le Vertige Marilyn ». Dans « Marie des poules », la domestique de George Sand est incarnée par Béatrice Agenin. Éric Antoine dans un « Best Of sous les étoiles » se joue des illusions. La comédie d'Éric Assous « Inavouable » fait vivre à Michel Leeb et Anne Jacquemin une situation incontrôlable avant de retrouver la langue de Molière avec Francis Perrin dans « L'École des femmes ». Frédérique Lazarini met en scène « Le Visiteur intrigué » d'Agatha Christie. Le chanteur Calogero clôture cette édition.



Jazz à Ramatuelle

Cette année, c'est la venue exceptionnelle de Chilly Gonzales au mois de juillet qui donne le tempo. Une soirée hors festival, comme un cadeau juste pour le plaisir.

En Festival, retour du Off sur les restanques, et le temps à l'orage ne gâche pas cette édition, dont deux soirées se sont reportées à l'Espace Albert-Raphaël.

Au programme du 16 au 20 août à 21 heures :

BIG IN JAZZ COLLECTIVE

Étienne MBAPPÉ Trio – Nec+

Francesco BEARZATTI – «Zorro»

Émile PARISIEN Sextet «Louise»

Gauthier TOUX Trio

Cecil L. RECCHIA

BELMONDO Quintet



Emile Parisien Sextet



Big in Jazz Collective



Belmondo Quintet



Cecil L. Recchia



Gauthier Toux Trio



Francesco Bearzatti



Etienne Mbappé Trio



Le moulin de Paillas : un peu d'histoire

HISTORIQUE

Historiquement, la présence des moulins est attestée en 1491 et leur utilisation couvre jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Ils ont été supplantés par les minoteries (charbon/vapeur) dans la moitié du XIX^e siècle.



Ramatuelle — Moulins de Paillas

taire, membre de l'association Les Amis des Moulins de Ramatuelle, organise la visite, notamment lors des journées du patrimoine.

• Les « moulins à vent » progressent à la fin du XVIII^e siècle et servent à produire de la farine à partir de céréales plantées dans la plaine et à flanc de coteaux.

LES MOULINS DE RAMATUELLE

La vie communautaire de Ramatuelle sous l'Ancien Régime cherche à se défaire du joug féodal en achetant, au cours du XVI^e siècle, les moulins seigneuriaux.

Dans une volonté d'empêcher les monopoles de mouture du blé et de favoriser la concurrence, une même personne ne peut louer plusieurs moulins appartenant à la communauté.

Il existait différents types de moulins sur la commune :

- Les « moulins à eau ». Un seul petit moulin a été recensé sur La Liquelette, petit ruisseau souvent tari.
- Les « moulins à sang » utilisent la force/traction animale, notamment dans les moulins à huile. On voit s'accroître la production d'huile d'olive au début du XIX^e siècle, liée à la culture intensive de l'olivier. Plusieurs de ces moulins ont été recensés sur la commune, dont le moulin du Faubourg. Son proprié-

LE MOULIN DE PAILLAS

Ce moulin était à l'état de ruine depuis la fin du XIX^e siècle. En 1995, Albert Raphaël, le maire d'alors, signait un arrêté de péril « grave et imminent » concernant cette ruine qui montrait des signes d'effondrement total. Il s'est ensuivi la mobilisation des propriétaires de forêts alentour possédant aussi des petites parcelles sur ce site, qui se sont regroupés et ont fait don, en 1997, de ce patrimoine à la municipalité de Ramatuelle. Colette Sylvestre épouse Robert, Chantal Martin, Daniel Martin, Christian Martin et Gérard Barthes ont ainsi permis à la commune de lancer l'opération de reconstruction du moulin. Il fut décidé de reconstruire le moulin « à l'identique ». Bien qu'il y eût d'autres projets concernant ce site, seule la reconstruction de ce moulin fut possible. Grâce à l'aide précieuse du service patrimoine du Sivom des Maures et de son responsable Bernard Romagnan, des fouilles ont été réalisées à partir de 1998.

Gaëtan Congès, conservateur en chef du patrimoine au service régional de l'archéologie, supervisait les opérations. L'architecte Hubert Lemonnier, qui avait déjà restauré les moulins de Régusse et de Grimaud, avait expertisé l'édifice et donné de précieuses recommandations. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département en a dessiné le

projet avec avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France. Grâce à Georges Merelle, délégué départemental de la Fondation du patrimoine, une subvention de 300 000 francs fut acquise, à laquelle s'ajoutait le mécénat de Vivendi Universal.

Le chantier a débuté le 10 janvier 2002.

Alain Belleguy, l'architecte chargé du suivi du chantier, a respecté le plan d'origine daté de 1630. Deux entreprises, choisies pour leur savoir-faire, ont été sélectionnées afin de retrouver un vrai moulin en état de fonctionner : l'entreprise Sele pour la maçonnerie et Les Charpentiers du Haut-Var (comptant parmi eux des Compagnons du devoir) pour le mécanisme et la charpente. Les pierres trouvées sur le site ainsi qu'une base ont été réutilisées et scellées au mortier de chaux pour monter la tour. La base de la ruine ayant été conservée, il a été prudent de réaliser un cerclage métallique avec serrage progressif et un coffrage périphérique de sécurité. Des meules neuves ont été taillées selon les normes. Près du moulin, on peut voir les meules anciennes posées sur le sol. Ce chantier, terminé le 30 juillet 2002, fut exemplaire, tant pour le respect de la nature de l'ouvrage que pour l'usage des techniques de l'époque. Grâce à ce travail, nous pouvons imaginer Jean-Baptiste Paillas se remettant à l'ouvrage... quelques siècles plus tard !

LA FAMILLE PAILLAS

Établie depuis le XVI^e siècle à Ramatuelle.

Les Paillas étaient des « ménagers », des agriculteurs-propriétaires aisés.

Le père, Antoine Paillas, fut 2^e consul de la communauté.

Son fils, Jean-Baptiste Paillas (1761-1819), eut 9 enfants.

Il devint « meunier » en louant et en achetant des moulins.



Le moulin de Paillas fête ses 20 ans!



Il y a 20 ans, nous inaugurons le moulin de Paillas qui veille de nouveau sur notre beau village, dominant un sublime panorama depuis la crête du massif du Castellàs.

Ce site mondialement connu est apprécié de tous. Locaux, touristes, enfants des écoles, associations, clubs, etc., viennent régulièrement le visiter, y pique-niquer, écouter l'histoire des moulins racontée par l'équipe de bénévoles de l'association Les Amis des moulins de Ramatuella, passionnés et fiers de faire connaître ce patrimoine. Lors des journées du patrimoine et autres soirées estivales, ils entoient les ailes, les font tourner (au gré du vent...) et expliquent le fonctionnement.

Pour fêter les 20 ans de sa renaissance, au mois de septembre 2022, la commune, Les Amis des moulins et l'office de tourisme et de la culture ont permis à un large public venu nombreux de partager une belle journée avec jeux anciens, musique provençale, conférence, buffet, pétanque... et même des ânes dont les ancêtres portaient les sacs de blé jusqu'aux moulins!

À cette occasion, Bernard Romagnan et le maire, Roland Bruno, sont revenus sur l'histoire de ce moulin, et plus largement sur l'essor des moulins sur le territoire.



« Les moulins sont représentatifs de l'évolution des communautés et de leurs besoins. Ils sont des témoins précieux, indispensables. Ils nous racontent aussi tant d'histoires! À travers leur construction, on devine les cultures de céréales. On voit des familles s'installer et travailler : des Tournels, des Messonière, des Roux, des Benet, des Courchet ou des Audibert... et des Paillas! On voit toute une communauté s'organiser et une économie se développer. Le patrimoine rural représente simplement la vie des habitants d'un territoire et leur ingéniosité pour en tirer le meilleur en s'accommodant de ses caractéristiques. Ici, c'était le vent qui était mis à profit. Peu à peu abandonnés face à l'industrialisation et la mécanisation, ils sont tombés pour beaucoup à l'état de ruines. Restaurer du patrimoine doit aller plus loin que la simple reconstitution historique. Il est important de faire vivre les édifices, de leur rendre leur vocation. C'est ce que nous avons souhaité faire pour le moulin de Paillas. Je remercie Les Amis des moulins de Ramatuella qui s'y emploient et grâce à qui le moulin tourne régulièrement. »

Le maire, Roland Bruno



Les associations de Ramatuelle proposent des ateliers, transmettent des savoir-faire, organisent des animations et des moments festifs qui font vivre l'esprit du village toute l'année. Patricia Amiel, adjointe aux associations, est toujours à l'écoute pour aider et soutenir l'ensemble des initiatives. Dans ce paysage associatif, le Foyer rural, sous la présidence de Conchita Coussanes, réunit 14 sections et leurs bénévoles. À eux tous, ils animent de nombreux événements en commun, comme la soirée au profit du Téléthon qui a récolté 2065 euros cette année. Le 28 décembre, le grand loto du village a pu être organisé au Ponant, au café de l'Ormeau, au Cercle du littoral, à la salle du Garage. Un grand moment et un beau succès pour terminer l'année tous ensemble.

En 2023, le 11 juin, le Foyer rural fêtera ses 50 ans sur les restanques. Une belle journée en perspective !

Le Cercle du littoral rouvre ses portes !

Après deux années de fermeture, le Cercle du littoral a rouvert en grand les portes de la convivialité au village. Gisèle Caietti (1), passionnée et très active, a mis toute son énergie pour proposer un projet et former un nouveau bureau pour rouvrir le Cercle du littoral. Une démarche que la commune a soutenue pour que ne se perde pas une institution créée en 1885 et dont les statuts auraient pu disparaître. Un renouveau confirmé par le nombre d'adhérents record : 309 adhérents, des gens du village et des communes environnantes, ou même des estivants convaincus par la démarche. Toute l'année, grâce à l'implication des bénévoles et des douze membres du bureau, le Cercle du littoral a proposé des moments de convivialité et de fête et a renoué avec ses traditions. Le Pin de mai (2 & 3) célébré en mairie autour du maire, Roland Bruno, et de son premier adjoint, Patrick Rinaudo. La Saint-Dindon a réconcilié hommes et femmes dans la plus pure tradition. Les concours de belote (4), les soirées de jeux ont réchauffé le cœur de l'hiver. Bals, repas festifs, expositions (5)... le Cercle du littoral accueille toutes les initiatives !



A Bourra*

l'association de chasse est centenaire!

*«A Bourra» veut dire qu'on a chassé le sanglier et qu'on l'a fait courir.

Le 25 juin fut l'occasion de fêter dignement cet important anniversaire. Autour du président, David Bonnet, amis, chasseurs, représentants de la fédération et le maire de Ramatuelle, Roland Bruno, étaient réunis. L'association compte 65 sociétaires répartis en deux équipes de battue : celle de Camille Arizzi et celle de Gérard Martiniani. Cette année, 400 sangliers ont été abattus. Leur tâche de régulation est lourde, le sanglier ne cause pas seulement des dommages aux cultures, il est sur la route, dans les jardins particuliers et les piscines. Ce fut l'occasion de rappeler qu'il est interdit aux particuliers de nourrir les sangliers qui se reproduisent toute l'année et qui prolifèrent. Le maire a souligné l'ancrage des chasseurs dans l'histoire et la vie du village. À travers eux, et grâce aux différentes animations qu'ils organisent, ce sont des familles, des amis et des générations qui se retrouvent.



L'atelier de théâtre en voyage avec le comité de jumelage de Ramatuelle à Samatan



Cette année, les Ramatuellois ont rendu visite aux Samatanais pour profiter d'un beau programme de découvertes et de bons moments pour renforcer les liens entre les deux communes.

L'atelier de théâtre a fait ses valises pour accompagner le comité de jumelage et aller offrir leur dernière création « Novecento Pianiste » dans la cité du Gers.

L'énergique metteuse en scène, Flore Hofmann, avait scénarisé l'arrivée des Ramatuellois, costumés en marins comme descendant du paquebot imaginé par Baricco.

Sous la présidence de Mike Giraud, l'atelier aime monter des projets en partenariat avec d'autres associations. C'est ainsi que la troupe a donné une représentation de la pièce « Exposition temporaire » à l'Annonciade avec des textes autour du peintre Paul Signac, ou qu'elle participe aux événements de l'association Le Crayon avec des lectures de poèmes.

Pour 2023, l'atelier envisage de créer un nouveau spectacle dans un format à jouer à domicile. « C'est un concept qui peut se jouer dans toutes sortes de domiciles, un jardin ou sur une terrasse. Pas besoin d'avoir une grande maison, s'adapter c'est la grande vitalité du théâtre. Ce concept est très intéressant car il est un puissant générateur de rencontres et le lien avec le public est différent », précise Flore Hofmann.

Lou cantoun provençau 20 ans de transmission

Les cours de provençal sont organisés en deux sessions : le lundi pour les élèves confirmés et le mercredi pour les débutants. Ils sont douze escoulans à étudier la langue provençale et ses richesses. Le 5 novembre, Mireille Roche-Raphaël a réuni les escoulans et les amis pour une soirée autour du spectacle présenté par le chœur mixte occitan « de frema e d'òme ». Un moment autour de chants et de contes « Une autre Provence » suivi d'un apéritif dînatoire convivial. Monsieur le Maire a remercié et félicité la section du Foyer rural (1) qui contribue au maintien d'un patrimoine vivant. Les membres de l'école poursuivent leurs actions, comme la cueillette des olives sur les arbres du village et dont l'huile garnit les lots lors du loto en provençal (2).



Bibliothèque Le goût de la lecture

Depuis près de 48 ans, la bibliothèque peut compter sur des bénévoles passionnés qui aiment partager leur goût de la lecture. D'abord tenue par le Foyer rural, elle est devenue municipale et Maryse Olivier et Nicole de Vecchi ont toujours été au service de la diffusion de la littérature. À leurs côtés depuis près de 30 ans, Françoise Tydgat a passé le relais à Valérie Costa. L'occasion pour le maire, Roland Bruno, de lui remettre la médaille de ville pour son engagement.

Cette bibliothèque municipale gratuite compte une soixantaine d'habituels et les estivants sont également heureux de la trouver. Les livres sont achetés deux fois par an. Les choix sont faits pour répondre aux attentes des lecteurs et des lectrices.



Section Patchwork Premier salon De fil en aiguille



épaulée de Line Craveris sont à l'initiative de ce salon unique consacré aux arts de la couture et du textile.

Une pratique qui tend à devenir tendance, notamment chez les jeunes, pour le plaisir du fait main, de la créativité et de l'économie.



Près de 500 personnes ont visité cette première édition qui se déroulait du 18 au 22 mars à l'Espace Albert-Raphaël.

Joëlle Bologna, présidente de la section patchwork,



L'Espace Albert-Raphaël en résidence

L'Espace Albert-Raphaël accueille les activités des associations et du conservatoire intercommunal toute l'année. Cet équipement est doté d'une véritable salle de spectacle modulable avec sa scène, son écran de cinéma, des gradins confortables, du matériel de sonorisation et d'éclairage et un personnel technique compétent.

Des conditions idéales que la commune met à la disposition d'associations et d'artistes pour la création de spectacles lors de résidences. Cette année, deux résidences ont abouti à la présentation de deux spectacles, dont les enfants de l'école et la population ont pu profiter en avant-première.



La robe à l'envers : «Dé-livre-moi»

Elena Bosco a peaufiné la petite forme (à deux sur scène) de ce spectacle créé dans le cadre de l'appel à projet de la Drac Sud « Rouvrir le monde » auquel elle a associé les enfants du centre de loisirs dans un travail d'écriture et de création plastique depuis 2020.

S'est ensuivie une rencontre avec les élèves de l'école à qui le spectacle a été présenté et un moment d'échange avec la compagnie.

«Dé-livre-moi» est un spectacle autour des livres, aussi bien l'objet livre avec la matière papier, le bruit des pages, les impressions d'écritures et d'images, que les univers infinis que tout livre recèle en lui», nous dit Elena Bosco.

Origines «À la recherche des gemmes sacrées»

Barbara Jane, directrice artistique, chant et harpe; Cédric Verglas, luthier de Ramatuelle, guitare, violoncelle et chant; Marion Puccino, chorégraphe et danseuse; Christophe Moity, percussions; Samya Arabi, textes.

Une véritable alchimie qui a pris corps et formes durant cette résidence d'une semaine pour aboutir à un spectacle envoûtant.





Le Centre communal d'action sociale : rompre l'isolement

Le CCAS est un outil au service de la solidarité et un lieu d'accueil et d'écoute privilégié. Sous la vice-présidence d'Odile Truc et grâce à l'implication des membres administrateurs et des agents, la directrice Audrey Bondil met en œuvre des actions solidaires, sociales et d'accompagnement avec pour objectif : rompre l'isolement. C'est dans cet esprit que le service a travaillé cette année en développant différents moyens.

Réorganiser et développer le service gratuit de transport

Le personnel du CCAS s'est organisé pour assurer un service de transport hebdomadaire et à la demande pour répondre au plus près aux besoins des usagers. Des navettes hebdomadaires le mardi matin à destination de Cogolin et de Saint-Tropez permettent de déposer les personnes sur inscription. Il s'agit de résidents isolés et sans moyen de locomotion ou momentanément dans l'incapacité de se déplacer. Ce service répond à un besoin identifié.

Un service de transport à la demande est mis en place pour des besoins plus spécifiques, des rendez-vous administratifs, médicaux ou paramédicaux. Le CCAS sollicite gère la prise de rendez-vous afin de pouvoir planifier ces déplacements. Une navette à disposition des adhérents de l'association La fleur de l'âge qui permet de les amener les jeudis après-midi à la salle du Baou. Il est par ailleurs envisagé de proposer une navette pour le marché du jeudi.

Développer le sport santé

Cette initiative a été proposée en partenariat avec l'association Nature sport environnement pour la marche nordique et la Mutualité française Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les ateliers équilibre, ergonomie et prévention des chutes. Après une journée d'information sur ces pratiques, des ateliers se sont constitués en fonction des capacités et des inscriptions. L'atelier mobilité et équilibre a fédéré un groupe assidu, la marche nordique n'a pas eu le même succès. Dans la continuité, le CCAS souhaite pouvoir poursuivre le travail avec un ergothérapeute et mettre en place en 2023 un cours de sport adapté associé à un service de transport pour aller chercher les usagers.

Aidant Connect

Audrey Bondil et Stéphanie Jockin ont suivi une formation pour être habilitées à réaliser des démarches sécurisées pour les personnes en difficulté avec les outils numériques. Sur rendez-vous, les usagers peuvent ainsi être accompagnés pour toutes les démarches dématérialisées (impôts, CAF, FranceConnect...).

Le maraîchage communal, une ressource supplémentaire

C'est une nouvelle aide qui s'est mise en place grâce au maraîchage communal. Les légumes, selon les productions, sont distribués par le

CCAS aux bénéficiaires en situation de précarité. Le CCAS travaille pour cela en relation avec les maraîchers et les travailleurs sociaux. Cette première saison de production, dix bénéficiaires ont reçu les paniers frais et locaux une fois par semaine !

Tables rondes : une aide à la parentalité.

En partenariat avec la CAF du Var et le service Enfance-Jeunesse et Petite Enfance, des tables rondes ont été organisées à destination des parents et des grands-parents. Véritable espace d'échange et de dialogue, ces moments sont animés par une psychologue.

Des moments de convivialité

Le CCAS organise toute l'année différents moments pour se rencontrer, partager, s'amuser.

- Au printemps, une sortie à Cassis : malgré le vent qui a empêché la sortie en mer, tous ont profité d'une flânerie sur le marché, d'un bon moment au restaurant et d'une visite en petit train.
- le 30 septembre, le déjeuner sur les restanques.
- Les colis de Noël distribués à l'Espace Albert-Raphaël puis livrés au domicile de ceux qui ne peuvent se déplacer par les membres du conseil d'administration.
- Le déjeuner de Noël à l'Espace Albert-Raphaël, dans un esprit festif cette journée est toujours très appréciée et réunit les membres du conseil d'administration avec les aînés du village.

Solidarité avec l'Ukraine

La commune s'est associée à l'action coordonnée par l'Association des maires de France et la Protection civile. Une collecte de produits de première nécessité ainsi que du matériel médical et logistique à destination des populations ukrainiennes a été centralisée par le CCAS. L'objectif de cette opération commune était d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant l'aide humanitaire d'urgence et la Protection civile fournissait un appui logistique pour l'acheminement vers l'Ukraine. La commune a voté une aide d'urgence de 5000 euros versée au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Face à l'urgence et à la situation des familles réfugiées, la commune, sollicitée par l'association Place publique pour l'association d'entraide France Ukraine, a accueilli une famille avec deux femmes et deux enfants, logés dans un bâtiment communal.



Gestion du plan canicule

Chaque année, le Var subit des périodes de canicule. Cette année, le plan canicule a été déclenché du 22 au 27 août. 89 personnes sont recensées et sont ainsi contactées chaque jour afin que l'on prenne de leurs nouvelles et qu'on les informe des bons gestes et des bonnes habitudes à avoir.

- Registre des personnes vulnérables : inscrivez-vous ou signalez un proche, une personne isolée, fragile : 04 94 96 17 55



Plan de secours en cas de coupure électrique

Cette année, le réseau électrique était sous pression et un plan national de délestage électrique a été anticipé pour l'hiver. Avec l'ensemble des services de la commune, le CCAS a participé à l'organisation d'un plan de secours en cas de coupure électrique et ouvert un registre permettant d'identifier les personnes à prendre en charge et assurer à l'Espace Albert-Raphaël un lieu d'accueil chauffé.

Logement Le CCAS accompagne les demandes de logements communaux et sociaux. Il est important de constituer un dossier afin de pouvoir être identifié au moment où un logement se libère.



Le Football Club de Ramatuelle saison 2022/2023

Le Football Club ramatuellois peut compter sur ses 40 dirigeants et dirigeantes, 11 éducateurs diplômés, 5 arbitres pour accompagner et encadrer 242 joueurs pour 6 équipes de foot à 11, 2 équipes foot à 8 et une école de football forte de 45 enfants, garçons et filles, de 5 à 9 ans.



Côté sportif

Chez les séniors, les deux équipes en R2 et en D2 finissent dans le haut de tableau et se maintiennent dans leur division respective. À souligner : les beaux parcours de la R2 en coupe de France (5^e tour) et en coupe du Var (demi-finale). Chez les jeunes, les équipes à 11 font des parcours honorables dans leur championnat et finissent toutes au milieu de tableau. Une belle saison pour le foot à 8 et l'école de football avec de nombreux matchs, des tournois, des plateaux et de bons résultats.

Côté événements

Le Football Club ramatuellois organise différents moments de convivialité où il réunit ses membres, comme lors du traditionnel arbre de Noël avec un spectacle de cirque. Les trois stages « football et loisirs » durant les vacances scolaires ont réuni 120 enfants, sur les trois semaines (octobre, février et avril) ; quant aux stages d'été, ils sont programmés durant les deux premières semaines de vacances en juillet.

Deux tournois organisés par le Football Club ramatuellois

- Les 29 et 30 avril 2023, tournois U10 et U12. 24 équipes, soit 288 enfants venus de six départements.
- Le 8 mai 2023, tournois U9 et U7. 40 équipes, soit 320 enfants, avec la participation de l'Olympique de Marseille.

Des moments privilégiés

Les jeunes U9 étaient les « escort kids » (qui accompagnent les joueurs sur le terrain) lors de la rencontre de ligue 1 OGC Nice-Lorient. Les jeunes U14 ont participé au challenge Clairefontaine sur la pelouse de l'Allianz Riviera à la mi-temps de la rencontre de L1 OGC Nice-Rennes. À l'initiative du Football Club ramatuellois, plus de 230 licenciés ont pu assister gratuitement à des rencontres de L1 à Nice et à Monaco tout au long de la saison.

Tennis & Padel Ramatuelle

Au cours de l'année sportive, du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022, le club a vécu sa première année « classique » en fonctionnement depuis l'apparition du Covid-19 en 2020. Ce retour à la normale a signifié la reprise de tout ce qui avait dû être annulé précédemment.



Ainsi, le tournoi annuel de tennis a pu se tenir en mai et cela a été un franc succès avec près de 200 inscrits. De même, la sortie traditionnelle à Monaco pour assister à une journée du tournoi du Rolex Monte-Carlo Masters a été rétablie. Au sein du club, les membres ont pu fêter Noël et organiser une vraie fête de l'école de tennis en juin où tous les jeunes ont pu recevoir un cadeau offert grâce au partenariat avec le Club 55.

Cette reprise générale a également été synonyme de nouveautés côté padel avec l'ouverture des premiers cours par tranche de 5 à 7 semaines, entre les vacances scolaires. Une nouveauté dans la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez !

Autour des professeurs Benoît Miraglio et Julia Bertrand, le bilan sportif est excellent. D'abord au niveau des adhésions, qui ont passé une barre symbolique en atteignant les 215 membres, ensuite pour l'école de tennis qui a rassemblé 77 jeunes de 6 à 17 ans, soit une progression de 20 %.

Plus de 160 matchs ont été disputés par les différentes équipes du club, enfants et adultes, engagés dans les compétitions avec un superbe palmarès à la clef. En tennis, trois titres de vice-champions du Var et une montée en division régionale pour l'équipe féminine ; et en padel, un titre de vice-champion départemental en mixte et le très convoité premier titre de champion du Var mis en place par le comité. Bravo à tous les joueurs !

La recette de ce succès, sans doute, la très bonne ambiance qui règne au Tennis Et Padel Ramatuelle avec Marianne Hébréard au club-house et les magnifiques bénévoles et membres du conseil d'administration qui ne comptent pas leurs heures tout au long de l'année.



Les meilleurs cavaliers de la planète

8^e édition pour cette étape du prestigieux Longines Global Champions Tour et de la Global Champions League. C'est à Ramatuelle qu'Athina Onassis, présidente de cet événement, a choisi d'organiser cette compétition dédiée aux stars de l'équitation mondiale.

Durant trois jours, amateurs et spécialistes profitent de moments de sport de très haut niveau et de détente, dans un écrin respectueux d'un site emblématique que nous avons à cœur de partager.



Ouverture de la compétition avec le prix de la commune de Ramatuelle

► 1^{re} place :
Klodian Allajbeu (Albanie)
avec Galerius

Danielle Mitelmann, adjointe au tourisme, a félicité les cavaliers et remis les prix au côté de Denis Monticolo.

Le maire, Roland Bruno, participait à la remise du Grand Prix du Longines Global Champions Tour remporté cette année par la Suédoise Malin Baryard-Johnsson.



Promotion de la destination et de ses producteurs

Danielle Mitelmann, présidente de l'office de tourisme et de la culture, et son directeur, Bruno Caietti, mettent en valeur la commune et son terroir durant les trois jours de compétition.

La traversée de la baie de Pampelonne à la nage

52^e édition ! Un événement sportif devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs comme pour les professionnels qui apprécient la nage en eau libre.

71 participants de tous les âges étaient sur la ligne de départ au petit matin, 7 h 30 secteur Tahiti, pour affronter les 4,3 km de parcours et tous ont franchi la ligne d'arrivée secteur Gros-Vallat faisant face à une mer agitée.



52 minutes et 15 secondes

Pascal Mellado remporte la course en 52 minutes et 15 secondes, suivi de Clément Aubert, en 54 minutes et 2 secondes.

1 heure et 8 secondes

Alice Donze, première chez les femmes, a couvert la distance en 1 heure et 8 secondes. Le vétéran de l'épreuve, Bernard Jaudeau, né en 1944, a nagé sur la distance en 1 heure et 23 minutes, une belle performance !

Danielle Mitelmann, présidente de l'office de tourisme et de la culture et adjointe au maire, et son directeur, Bruno Caietti, conseiller municipal, ont récompensé tous les participants et remis à chacun le diplôme souvenir, ainsi que les coupes aux vainqueurs. La sécurité et le balisage, tout au long du parcours, étaient assurés par les sapeurs-pompiers et les agents communaux.



Rallye : Loïc Astier

L'équipe, emmenée par Loïc Astier, a participé à cinq épreuves : deux dans la catégorie des véhicules historiques et trois dans le cadre du Championnat de France des rallyes. Le début de saison fut compliqué avec deux abandons lors des deux épreuves en véhicules historiques. La 1^{re} manche (Terre des Causses) du Championnat de France démarre sur les chapeaux de roues. Dans leur 208 R2 ancienne génération, ils font mieux que de résister face aux nouvelles voitures deux roues motrices bien plus puissantes et prennent la tête du rallye à une spéciale de la fin de la 1^{re} étape. Une avarie mécanique lors de la dernière spéciale les prive d'un début de championnat idéal. La 2^e manche (Terre des Castines) est compliquée sur des routes très cassantes où l'équipe préfère assurer des points au championnat en

remportant la catégorie et en se classant 4^e des deux roues motrices. La 3^e manche (Terre de Langres) est la performance du championnat : l'équipe remporte la manche en deux roues motrices et se classe 8^e au général, toujours avec la 208, et se positionne à 5 points de la tête du championnat.

La casse du véhicule une semaine avant la 4^e manche marque malheureusement la fin de saison. Pour ce début de saison 2023, l'équipe de Loïc Astier est en tête du Championnat de France après les deux premières manches remportées dans leur catégorie.

Parallèlement, une nouvelle voiture est en construction afin de rivaliser avec les grosses voitures de la catégorie deux roues motrices.





Les cérémonies commémoratives

7 octobre 2022

Le congrès annuel de l'Association des anciens des services spéciaux de la défense nationale en visite à Ramatuelle

Les membres de l'ASSDN ont été accueillis à Ramatuelle pour une journée de visite organisée à l'occasion du congrès annuel qui se déroulait à Nice.

Le maire, Roland Bruno, recevait le nouveau président de l'amicale, le général Mermet, grand officier de la Légion d'honneur ayant occupé de très hautes fonctions militaires et stratégiques. Le général Mermet a notamment été directeur général de la sécurité extérieure chargé de la réorganisation du renseignement militaire et spatial. Le maire a rappelé le lien unique avec l'ASSDN, qui lui vaut l'honneur d'avoir un monument national, dédié à la mémoire des agents des services spéciaux, à l'entrée du village. Ramatuelle, terre de résistance, est un territoire marqué par des opérations militaires déterminantes épaulées par une communauté solidaire et courageuse.



Après une cérémonie organisée au Mémorial, une réception était donnée en mairie où le général Mermet a reçu la médaille de ville échelon or et signé le livre d'or de la commune. Puis l'amicale s'est rendue sur les pas des agents des services spéciaux, à la ferme Ottou et sur la roche Escudelier pour une visite commentée par Jean-Charles Meyer.

15 août 2022 78^e anniversaire du débarquement des troupes alliées en Provence le 15 août 1944

Le 15 août 1944, l'opération franco-américaine Dragoon intervenait deux mois après le débarquement du 6 juin en Normandie et marquait un tournant décisif dans la prise en tenaille des unités allemandes. Le débarquement de Provence est placé sous le commandement du général Alexander Patch, qui commande la VII^e armée américaine. Les commémorations ont débuté devant la stèle du boulevard qui porte son nom.

En mer, face à la stèle, l'équipe de Frédéric Saveuse, la Société nautique de sauvetage en mer, a participé au dépôt d'une gerbe. Puis le cortège s'est rendu au Mémorial des services spéciaux de la défense nationale qui se trouve, enfin, au Monument aux morts. Cette année, dans son allocution, le maire a retracé les destins singuliers d'Alphonse Alsfasser et de Paul Paillole et de leurs actions pour les services spéciaux.



4 mars 2022

52^e commémoration de la disparition du sous-marin l'“Eurydice”

Dans l'enceinte militaire du sémaphore, la cérémonie rend hommage aux 57 sous-marins disparus le 4 mars 1970, en temps de paix, dans un accident qui conserve encore aujourd'hui, sa part de mystère.

Grâce à François Romano, président de l'Association des anciens marins et marins ancien combattant depuis 1975, et l'aide assidue de Francis Jacquin, porte-drapeau, cette cérémonie maintient vive la flamme du souvenir depuis 1980.

8 mai 2022

77^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Chaque année, Ramatuelle peut compter sur la présence des élus, des autorités militaires, des associations patriotiques, des porte-drapeaux et des enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants et du directeur, pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont lutté pour la liberté. Après la messe célébrée dans l'église paroissiale, le cortège s'est formé sur la place de l'Ormeau pour se rendre au Mémorial des services spéciaux de la défense nationale puis sur la stèle des anciens prisonniers de guerre et la cérémonie s'est clôturée au Monument aux morts.



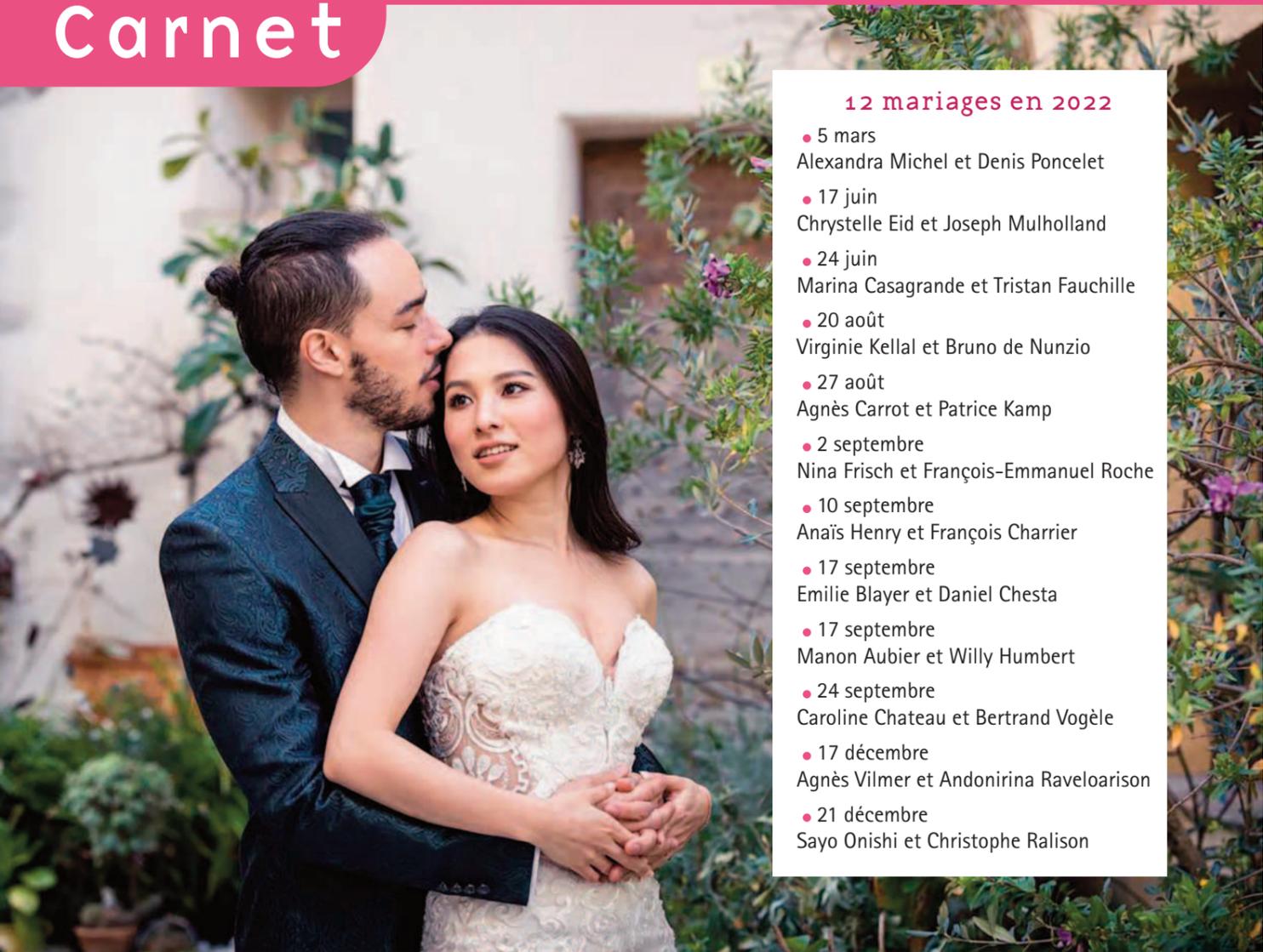
11 novembre 2022

104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

L'armistice du 11 novembre 1918 a mis fin à quatre années de combats sanglants. À l'aube d'un siècle nouveau, cette guerre a marqué durablement les esprits tant par son ampleur que par son horreur.

À Ramatuelle, le village comptait alors 800 âmes et, entre août 1914 et septembre 1918, vingt-quatre jeunes Ramatuellois sont officiellement morts au combat ou des suites de leurs blessures. Dans son allocution, le maire, Roland Bruno, a retracé la géographie apprise par la guerre, en citant les champs de bataille sur lesquels ces jeunes Ramatuellois sont tombés. Les enfants de l'école ont déposé les bouquets sur le Monument aux morts en leur souvenir.





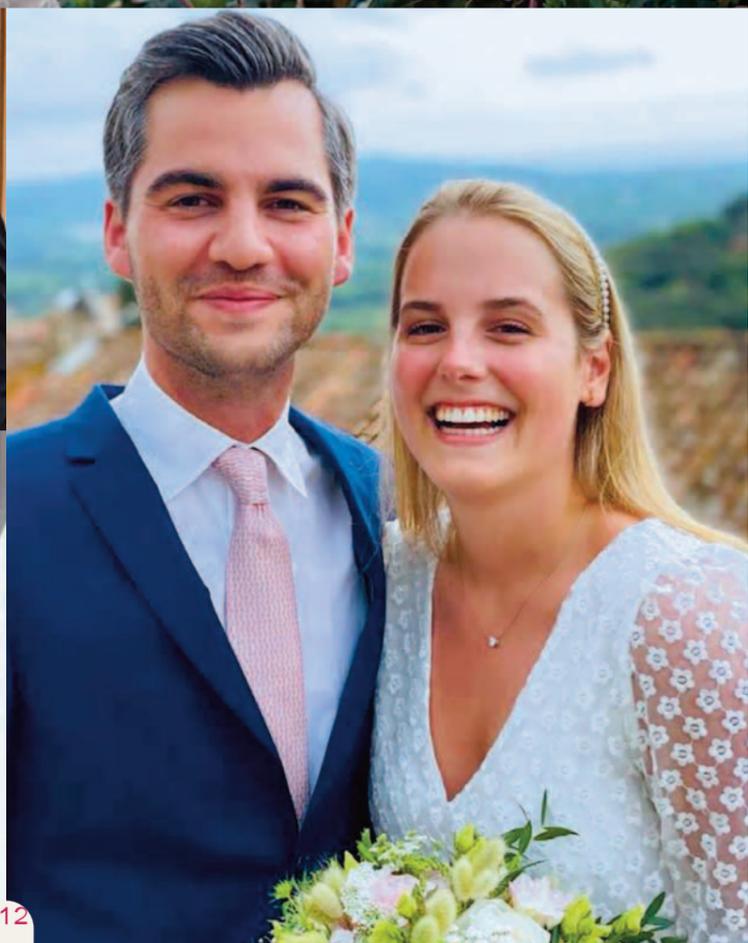
12 mariages en 2022

- 5 mars
Alexandra Michel et Denis Poncelet
- 17 juin
Chrystelle Eid et Joseph Mulholland
- 24 juin
Marina Casagrande et Tristan Fauchille
- 20 août
Virginie Kellal et Bruno de Nunzio
- 27 août
Agnès Carrot et Patrice Kamp
- 2 septembre
Nina Frisch et François-Emmanuel Roche
- 10 septembre
Anaïs Henry et François Charrier
- 17 septembre
Emilie Blayer et Daniel Chesta
- 17 septembre
Manon Aubier et Willy Humbert
- 24 septembre
Caroline Chateau et Bertrand Vogèle
- 17 décembre
Agnès Vilmer et Andonirina Raveloarison
- 21 décembre
Sayo Onishi et Christophe Ralison



20 naissances en 2022

- Félix Agullana, le 26 mars
- Maël Leopoldino, le 27 mars
- Emma Mortillaro Sindlarova, le 26 avril
- Gabrielle Vaissière, le 9 juin
- Oliver Sakhri Árendás, le 10 juin
- Eden Houcini Stievenard, le 21 juin
- Margaux Astier, le 29 juin
- Loann Sall Carriere, le 21 juillet
- Sacha Costa, le 28 juillet
- Eva Lannoy, le 17 août
- Giulia Jondeau Trombello, le 15 septembre
- Kâmil Dardak, le 28 septembre
- Édouard Barbier, le 4 octobre
- Giulia Bérenguer Martiniani, le 4 octobre
- Noah Lammel, le 11 octobre
- Nicole Shovkun, le 16 octobre
- Gabin Molinski Bonnet, le 5 novembre
- Olivia Martiniani, le 19 novembre
- Jamie Mayol, le 2 décembre
- Léon Gendry, le 28 décembre



Ils nous ont quittés en 2021

- Maurice Chauvin, le 21 janvier
- Corinne Dumas, le 27 janvier
- Stéphane Williquet, le 30 janvier
- Daniel Castelsagué, le 22 février
- Maryse Laget, le 24 février
- Liliane Gaillard, le 25 mars
- Jeannine Prystasz, le 8 avril
- Paulette Sanceaume, le 20 mai

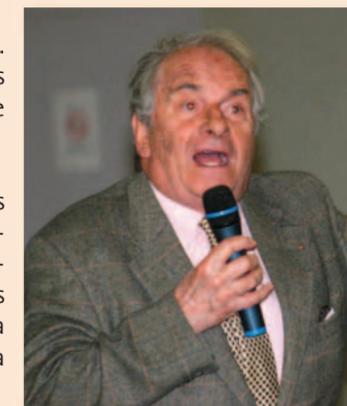
- Raymonde Brun, le 29 mai
- Colette Wojczyk, le 31 mai
- Jovita Malbog, le 2 juin
- Véronique Rocheteau, le 24 juin
- Patrick Berge, le 27 juin
- Maurice Brand, le 15 juillet
- Alette Giraud, le 5 septembre

- Alain Stévenin, le 20 septembre
- Marie Sguera, le 12 octobre
- Claudie Wallerand, le 25 octobre
- Gabriel Marcellino, le 27 octobre
- Yves Wetter, le 28 octobre
- Maryse Checcoli, le 24 décembre
- Marcel Chassaigne, le 30 décembre
- Joseph Comba, le 31 décembre

Hommage à Dominique Lapierre

Il habitait à Ramatuelle un havre de paix où il aimait à se ressourcer et parcourir les chemins à cheval. À Ramatuelle, il retrouvait son ami et complice Larry Collins, avec lequel il a écrit de grandes épopées historiques qui ont conquis les lecteurs du monde entier : « Paris brûle-t-il? », « Ô Jérusalem », « Cette nuit la liberté », ou encore « Le Cinquième Cavalier ».

Humaniste et engagé, il luttait contre les injustices et la misère qui accablent les plus faibles. Grâce à la notoriété de ces livres, il a mis ses droits d'auteurs de « La Cité de la joie », de « Plus grands que l'amour » et de « Mille Soleils » au service de son action humanitaire en Inde, à Calcutta. Dispensaires, écoles et orphelinats, projets de développement et d'éducation pour adultes, bateau-ambulances... En vingt ans, Dominique Lapierre a contribué à de nombreux projets et sauvé de la lèpre des milliers d'enfants. À Ramatuelle, il avait reçu la médaille de la ville et participé avec enthousiasme à la projection de films adaptés de ses romans. Les Ramatuellois se souviennent de son énergie, de sa grande générosité et des anecdotes qu'il aimait à partager.





Sécurité

Ramatuelle s'étend sur 3 557 hectares bordés par plus de 20 kilomètres de linéaire côtier, depuis le cap du Pinet jusqu'au cap Taillat en passant par le cap Camarat et la plage de Pampelonne : une des plus grandes plages de sable fin du littoral provençal, qui s'étend sur 4,5 km et 27 hectares. Station classée de tourisme, surclassée de 20 000 à 40 000 habitants, ce vaste territoire connaît une forte fréquentation saisonnière qui demande une gestion renforcée pour assurer la tranquillité publique, la sécurité sur les plages, la surveillance du massif, mais également l'entretien quotidien de la commune, l'encadrement au centre de loisirs et le bon fonctionnement sur les parcs de stationnement. Ainsi, ce sont près de 60 agents qui sont recrutés pour renforcer les équipes ou assurer une mission saisonnière.

Olivier Roussel, le nouveau chef de la police municipale



M. Roussel a pris ses fonctions en tant que chef de la police municipale de Ramatuelle le 1^{er} mars 2022. Sous sa direction, six agents de police et deux agents de surveillance de la voie publique assurent un service de proximité renforcé pour la saison par sept ASVP. À l'Escalet, la police municipale a contribué par sa présence permanente au succès de la nouvelle organisation du stationnement et de la circulation, favorisant l'apaisement du site très fréquenté. La police municipale a pour mission principale le maintien de la sécurité et de la tranquillité publique. À cette fin, elle est mobilisée sur l'ensemble du territoire. Elle y assure une présence quotidienne, des patrouilles de nuit et, cette année, les nuisances sonores, les fermetures tardives, le stationnement ont été tout particulièrement surveillés.



Surveillance et prévention dans le massif forestier



Grâce au dynamisme de Georges Franco, vice-président du Comité communal des feux de forêt, à l'implication des bénévoles et à la coordination avec les trois agents à cheval de la patrouille équestre, le massif forestier est sous surveillance. Grâce aux patrouilles, les promeneurs sont informés des risques et sensibilisés aux bons gestes. Les informations de fermeture du massif sont données au quotidien et les CCFF contribuent au contrôle du débroussaillage obligatoire.

Prévention des risques : le réflexe, c'est la Télé-Alerte

Inondation, incendie, aléas... Soyez informés par votre commune en cas de risque majeur : inscrivez-vous sur Télé-Alerte en un clic !
Gratuit, ce système vous informe en temps réel par SMS ou par message vocal.
Ce service à la population est géré par la police municipale de Ramatuelle.
Inscriptions en ligne : à partir du site de la commune www.ramatuelle.fr
Ou en renseignant le formulaire papier disponible auprès de l'accueil de la police municipale.
Plus de renseignements : Police municipale : 04 98 12 66 67

Sécurité et surveillance sur les plages d'avril à octobre

Mylène Matton, cheffe des nageurs sauveteurs, organise la surveillance de la baignade et répartit ses équipes entre les trois postes de secours situés à Tamaris, Patch et Gros-Vallat. À leurs côtés, les douze agents de la compagnie républicaine de sécurité arment les postes en juillet et en août et apportent leurs compétences de gendarmerie et de brigade nautique. À l'Escalet, ce sont douze sapeurs-pompiers du Service départemental d'incendie et de secours qui assurent la surveillance de juin à septembre.





L'aire marine protégée du golfe de Saint-Tropez

Des richesses à découvrir et à protéger

Sur notre territoire, vous pouvez admirer les merveilles de l'aire marine et contribuer par vos bonnes pratiques à leur protection :

- Si vous naviguez dans ses eaux, vous croiserez probablement nos patrouilles d'information.
- Si vous pratiquez la plongée sous-marine, vous vous amarrerez en toute logique sur l'une de nos 25 bouées pour sites de plongée.
- Si vous faites des sorties en kayak ou en paddle, des excursions maritimes à la voile ou au moteur, vous aurez accès à des contenus réalisés en partenariat avec le gestionnaire de l'aire marine.
- Si vous fréquentez les criques sauvages, vous profiterez de plages propres dont certaines sont nettoyées manuellement pour préserver leur biodiversité et leur caractère naturel (Bonporteau, Sylvabelle, Gigaro-Est, Brouis, Briande, Taillat).



CHIFFRES CLÉS

1 site appartenant au **réseau des 102 aires marines protégées de Méditerranée** française parmi lesquels des Parcs Nationaux, des parcs naturels marins et des sites Natura 2000.

Zone protégée depuis **2014**

Linéaire côtier **77 km** soit **11%** du littoral varois

Surface **29 000 ha**

Profondeur max **2 000 m**

12 habitats marins

- 1 de type herbier
- 6 de type sableux
- 5 de type récifs

12 espèces emblématiques

7 espèces de mammifères marins

1 espèce de tortue marine

Qu'est-ce qu'une aire marine protégée ?

Une **aire marine protégée** est un espace délimité en mer dans lequel des moyens spécifiques sont mis en œuvre pour protéger la faune et la flore, et plus largement la **biodiversité**. C'est un lieu où usagers, élus, experts et structure gestionnaire se réunissent pour **préserver durablement la nature** et où nécessairement, les pratiques doivent être adaptées harmonieusement : loisirs nautiques, pêche de loisir, pêche professionnelle... Aujourd'hui, la création d'une aire

marine protégée est considérée comme **le moyen le plus efficace** pour sauvegarder durablement le littoral et la mer. Les parcs nationaux, réserves naturelles, sites Natura 2000 marins ou parcs naturels marins sont différents types d'aires marines protégées. L'Aire marine protégée Golfe de Saint-Tropez appartient à la catégorie des sites Natura 2000 marins, c'est-à-dire des sites d'importance européenne pour la richesse de leur biodiversité.

Qu'y a-t-il à protéger ici ?

Des plages paradisiaques, des falaises littorales à couper le souffle, et des fonds marins d'une exceptionnelle richesse, qui plongent jusqu'à 2 000 mètres de profondeur. C'est le lieu privilégié d'espèces emblématiques de la Grande Bleue :

le grand dauphin, le cachalot, mais aussi le mérrou brun, le poulpe, les gorgones multicolores... et bien sûr les herbiers de posidonie, véritable forêt sous-marine endémique de Méditerranée.



Cochenille-tortue du pin

Signalez les arbres contaminés ! Contactez la mairie au **04 94 55 72 07**



La présence de *Toumeyella parvicornis*, cochenille-tortue du pin, est avérée sur la commune de Ramatuelle.

La propagation de cette cochenille se fait par le vent pendant la saison de végétation mais aussi par la plantation d'arbres contaminés. Les signes d'attaque sont le rougissement des aiguilles mais aussi la présence de fumagine, coloration noire des aiguilles due aux excréments des insectes. En fonction de leur état et de leur taille, ces arbres pourront faire l'objet d'un traitement et/ou d'un élagage. Les branches attaquées par cet insecte deviennent très cassantes, aussi il est recommandé de confier leur élagage à des professionnels ou de le réaliser en prenant de grandes précautions. Le traitement des déchets est encadré par arrêté préfectoral.

+ d'information sur le site de la préfecture du Var : www.var.gouv.fr

Sécheresse



Le département du Var subit une sécheresse alarmante. Le risque est celui de la pénurie d'eau potable. En fonction du niveau d'alerte, des coupures peuvent être décidées pour gérer la ressource.

Le réchauffement climatique et la baisse des précipitations accentuent et accélèrent le phénomène. Nous sommes tous concernés et nous pouvons tous agir pour préserver la vie !

Soyons économes ! Appliquons les bons gestes :

- ▶ Utiliser la stricte quantité d'eau nécessaire
- Un robinet ouvert délivre 12 litres d'eau par minute !
- Privilégier la douche (environ 60 litres). Le bain consomme de 150 à 200 litres d'eau.
- Installer un « mousser » sur les robinets : c'est environ 50 % d'économie sans perte de confort
- ▶ Limiter les arrosages (à effectuer en nocturne) et favoriser les systèmes économes
- Installer un système de récupération d'eau de pluie pour l'arrosage et mise en place de techniques d'arrosage économes, telles que le goutte-à-goutte.
- ▶ Lavage des voitures et remplissage des piscines interdits selon le niveau d'alerte
- Limiter le lavage des voitures et se rendre dans des équipements spécialisés. Utiliser un nettoyeur haute pression économise l'eau.
- ▶ Lutter contre les fuites
- Elles peuvent représenter jusqu'à 20 % de votre consommation.



Espace réservé à l'expression des élus de la minorité

Éléments non communiqués

Sur l'agenda du maire

Février 2022



Signature de la convention avec La Poste

Fruit d'un long travail de concertation avec La Poste, qui avait annoncé la fermeture du bureau de Ramatuelle, une convention a été signée avec l'enseigne pour l'ouverture d'une agence postale communale gérée par la commune.

Saison 2022



Réunion sécurité

Organisées en début et en fin de saison, ces réunions sont l'occasion de rassembler l'ensemble des acteurs de la sécurité pour fixer les conditions d'organisation et de coordination des différents services : compagnie républicaine de sécurité, gendarmerie, sapeurs-pompiers, centre communal des feux de forêt, patrouille équestre, sauveteurs nageurs, police municipale, agents communaux.

29 juillet 2022



Réception du préfet du Var accompagné du sous-préfet de Draguignan

Le maire et les conseillers municipaux ont reçu le préfet du Var Evence Richard, accompagné du sous-préfet d'arrondissement, Éric de Wispelaere, pour une visite protocolaire afin d'évoquer les différents dossiers au cœur de l'action municipale. La visite s'est terminée sur la plage de Pampelonne, pôle mondial du tourisme.

Juillet 2022



Reportage télévision allemande sur le dossier des mouvements d'hélicoptères

Le maire porte une action engagée au nom de la protection de la population contre la dérégulation du transport par hélicoptères et les pollutions sonores sur son territoire. Une action exemplaire qui suscite l'intérêt de pays voisins.

Octobre 2022



Signature de la convention d'intervention foncière avec le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral est un partenaire de la commune pour la sauvegarde définitive des parties de son territoire les plus emblématiques et sensibles. Dans le cadre des objectifs du schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne, cette convention est une démarche d'acquisition publique des espaces de l'arrière-plage encore non aménagés et les plus proches du rivage. Leur acquisition doit permettre la mise en œuvre d'une gestion environnementale, avec une observation scientifique régulière des dynamiques et une meilleure organisation de la fréquentation du public.

Avril et juin 2022



Les élections présidentielle et législatives

Ramatuelle compte 1752 électeurs inscrits sur les listes électorales répartis en deux bureaux de vote situés à l'Espace Albert-Raphaël.

Les résultats à Ramatuelle en 2022

- Élection présidentielle des 10 et 24 avril : 61,68 % des voix pour le candidat Emmanuel Macron au second tour, confirmé à l'échelle nationale.
- Élections législatives des 12 et 19 juin : 61,28 % des voix pour la candidate Sereine Mauborgne au second tour, battue au niveau de la circonscription par le candidat Philippe Lottiaux.

25 novembre 2022



Les élections du conseil municipal des enfants

Le maire présidait à l'élection de la présidente du conseil municipal des enfants organisée dans la salle du conseil municipal de Ramatuelle, le 25 novembre 2022, par la commission Enfance-Jeunesse. Alma Baili a été élue à l'unanimité. Le conseil municipal des enfants réunit huit représentants.

Ramatuelle dans l'œil du photographe

Jean-Louis Chaix, photographe amoureux de la presqu'île, a consacré près de deux années à la conception et la création de son dernier ouvrage :

Ramatuelle

Entre ciel et mer, un terroir d'authenticité et de lumière



Après le livre « Saint-Tropez, rêve éternel », c'est à la commune de Ramatuelle que ce passionné, professionnel de la photographie, voulait rendre hommage.

Un challenge et un travail de longue haleine concrétisés au mois de juin 2023 avec la publication en édition propre, JLC-Saint-Tropez, d'un livre de 200 pages, un objet soigné et élégant, un voyage inspirant.

Construit et rythmé, on y retrouve le caractère singulier de ce vaste territoire, déployé entre son massif forestier et sa côte littorale et relié par son village pittoresque et sa grande plaine viticole.

Ramatuelle dans l'œil de Jean-Louis Chaix révèle toutes ses facettes et cet hommage nous touche par sa simplicité et sa sincérité.



La Mairie vous accueille

Agence postale communale

1, place du Général de Gaulle

Tel : 3631 ou 04 94 55 97 70

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi et jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 16h

Mardi, mercredi, vendredi,
samedi de 9h à 12h

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi,
samedi de 9h à 13h

Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 16h

Les services municipaux
sont à votre disposition
pour vous accueillir,
vous renseigner, vous guider
dans vos démarches
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

04 98 12 66 66

Afin de gagner du temps
ou de vous simplifier la vie, n'hésitez pas
à consulter le site internet de la commune

 www.ramatuelle.fr

Pour l'ensemble des services et pour
des questions d'ordre général, écrire à :

info@mairie-ramatuelle.fr

La police municipale
vous accueille de 8h30 à 12h
et de 14h à 18h

04 98 12 66 67

police.municipale@mairie-ramatuelle.fr

Le service urbanisme
vous accueille de 8h30 à 12h
les lundis, mardis,
jeudis et vendredis.
Fermé le mercredi

04 98 12 66 64

secretariat.urbanisme@mairie-ramatuelle.fr

Réponses aux questions fréquentes,
à consulter sur le site de la commune,
rubrique Vivre à Ramatuelle - Urbanisme

Les services techniques vous
accueillent de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h30

04 94 55 57 10 / 04 94 55 72 07

service.technique@mairie-ramatuelle.fr

secretariat.technique@mairie-ramatuelle.fr



Commune de Ramatuelle